

Anticléricalisme ou « travaillisme » ?
Les socialistes belges et la question scolaire
(1894-1914)

Baudouin GROESSENS

Dans le conflit politico-scolaire, qui a longtemps opposé les cléricaux aux anticléricaux, les socialistes belges ont toujours été assimilés, avec les libéraux, aux « Gauches laïques » ou, mieux encore, à une sorte de « pilier laïque ». En outre, la plupart des auteurs reconnaissent que le socialisme belge, né en osmose avec la libre pensée et très proche du libéralisme radical, pratiquait, au siècle passé, un militantisme anticlérical. Cependant, face à ce constat, un courant socialiste s'est également efforcé, depuis les années 1890, à dépasser le strict clivage philosophique, ceci afin principalement d'attirer les ouvriers chrétiens dans une perspective « travailliste ». La coexistence de ces deux sensibilités antagonistes a conduit les socialistes belges au devant de nombreuses tensions latentes, portant notamment sur une interprétation divergente de la doctrine scolaire. C'est à l'étude de ces deux mouvements contraires qu'est plus particulièrement consacré cet article, qui se penchera successivement sur leurs origines, leurs évolutions respectives et leurs multiples affrontements.

**1854-1895 : SOCIALISME ET ANTICLÉRICALISME,
UNE SYMBIOSE ORIGINELLE ?**

L'anticléricalisme du POB à l'aube du XX^e siècle s'explique principalement par les nombreux liens patiemment tissés tout au

long de la seconde moitié du XIX^e siècle entre le socialisme et la libre pensée et, dans une moindre mesure, entre « l'aristocratie ouvrière » et la bourgeoisie libérale progressiste.

Les associations de libre pensée ouvrière ont effectivement joué un rôle important dans le lent essor du socialisme en Belgique¹. Dès 1854, quelques ouvriers qualifiés de la capitale entrent en contact avec le socialisme par l'intermédiaire de la première société de libre pensée, l'Affranchissement, dont l'activité principale consiste à assurer un enterrement civil à ses membres. Quelques années plus tard, en 1857, un petit groupe d'artisans mutuellistes se retire de l'Affranchissement pour former la société les Solidaires, qui ajoute à ses statuts l'organisation de caisses de secours mutuel et est à l'origine de la première section belge de l'Association internationale des Travailleurs (1864). Au cours des années 1865-1873, les mouvements rationaliste et internationaliste, s'épaulant l'un l'autre, se développent en osmose, surtout en Wallonie. Du reste, lors du déclin de l'AIT (1873-1875), les sociétés de libre pensée servent de refuge à de nombreux socialistes et contribuent au maintien relatif du mouvement ouvrier dans nos régions. Pendant les années 1874-1880, une Fédération rationaliste de Belgique tente même de regrouper les différentes associations de libre pensée ouvrière. Enfin, de nombreux cadres présents lors de la fondation du Parti ouvrier belge (1885) proviennent directement des Cosmopolitains (1875), qui s'étaient engagés dans une action plus nettement politique, d'inspiration sociale-démocrate.

1. Cfr JAN DHONDT, « De socialistische beweging, 1856-1875 », in JAN DHONDT (dir.), *Geschiedenis van de arbeidersbeweging in België*, Gand, 1960, p. 229-246 ; ALLAN H. KITTEL, « Le rôle de l'anticléricisme dans le développement de la gauche belge », in *Socialisme*, 1962 (IX) n° 53, p. 635-646 ; ELS WITTE, « De Belgische vrijdenkersorganisaties (1854-1914). Ontstaan, ontwikkeling en rol », in *Tijdschrift voor de Studie van de Verlichting*, 1977 (V) n° 2, p. 141-150 ; JOHN BARTIER, « La Franc-Maçonnerie et les associations laïques », in HERVÉ HASQUIN (dir.), *Histoire de la laïcité, principalement en Belgique et en France*, Bruxelles, 1979, p. 185-193 ; HUBERT DETHIER, « libre pensée, Franc-Maçonnerie et Mouvements laïques », in JAAK BILLIET, KAREL DOBBELAERE, JEAN REMY & LILIANE VOYE (dir.), *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-la-Neuve, 1985, p. 36-43 ; JEFFREY TYSENS, « Origines et développement de la libre pensée à Bruxelles », in *1789-1989. 200 ans de libre pensée*, Charleroi, 1989, p. 15-18.

Cet amalgame entre le militantisme socialiste et le militantisme rationaliste semble trouver son origine dans le processus de « déchristianisation » des grands centres industriels. Il apparaît néanmoins impossible de mesurer avec exactitude l'ampleur de ce phénomène, ni même de savoir si la classe ouvrière a été, à un moment ou à un autre, réellement « christianisée ». Els Witte estime cependant qu'une frange considérable de la population ouvrière s'est éloignée de la religion au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle : baignant dans un milieu urbain dépersonnalisé, caractérisé par une désintégration des cadres sociaux traditionnels propres aux anciennes collectivités rurales, une majorité de travailleurs ne ressent plus l'utilité de croire dans une religion qui, à maints égards, lui prêche une soumission à l'ordre naturel voulu par Dieu et une acceptation de sa misère terrestre en attente d'une félicité éternelle². Au contraire, identifiant *l'homo religiosus* parmi ses oppresseurs directs, assimilant la religion catholique à un bastion de l'ordre établi, à une alliée naturelle du capitalisme industriel, de nombreux ouvriers tiennent la lutte contre l'Église romaine comme un préalable indispensable à tout mouvement de libération sociale. Les organes des sociétés de libre pensée ouvrière, *Le Drapeau* (1855-1857), *Le Prolétaire* (1855-1861) et *La Tribune du Peuple* (1861-1869), s'adonnant tour à tour à une propagande anticléricale et révolutionnaire, se plaisent d'ailleurs régulièrement à dénoncer « l'alliance du coffre-fort et de l'autel ». Aussi, une part importante de la classe ouvrière, où règne généralement un comportement social d'indifférence religieuse, voire même de libre pensée militante, se tourne-t-elle délibérément vers une nouvelle « religion séculière »³, qui lui promet une amélioration immédiate de son existence, prélude à son émancipation totale : le socialisme.

2. Cfr ELS WITTE, « Déchristianisation et sécularisation en Belgique », in *Histoire de la laïcité...*, p. 161-166. Voir aussi JEAN PUISSANT, « Démocratie, socialisme, anticléricalisme et inversement », in JACQUES MARX (dir.), *Aspects de l'anticléricalisme du moyen âge à nos jours. Hommage à Robert Joly*, (PROBLÈMES D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME, XVIII), Bruxelles, 1988, p. 136-147. Sur cette problématique, voir notamment EMILE POULAT, « Déchristianisation du prolétariat et dépérissement de la religion », in *Le Mouvement social*, n° 57, 1966, p. 47-60.

3. Par 'religions séculières' (M. Gauchet), nous entendons les idéologies dites modernistes, 'sacrificielles' (G. Lipovetsky), fondées sur la foi dans les capacités de l'homme à parvenir à un avenir meilleur, à réaliser son salut dans le monde de l'ici-bas et non de l'au-delà (MARCEL GAUCHET, *La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, 1998, p. 18-22).

De même, les quelques étudiants radicaux avec qui les ouvriers qualifiés collaborent régulièrement, les Denis, Hins et De Greef⁴, tous passés par l'intermédiaire de Proudhon au socialisme au cours des années 1860-1870, sont persuadés que l'Église catholique constitue un obstacle majeur à l'émancipation de la classe ouvrière et à tout progrès en général. Aussi ces intellectuels associent-ils dans un seul et même combat l'affranchissement moral et social de la classe ouvrière, et militent-ils tant au sein du mouvement rationaliste qu'ouvrier : ces radicaux jouent un rôle actif aux Congrès internationaux des étudiants (1865-1868), parmi les sociétés de libre pensée, au sein de la section belge de l'AIT, à la rédaction de *La Liberté* (1867-1873) et, plus tard, au sein des instances dirigeantes du POB et de la Fédération nationale, voire internationale, de la libre pensée. Issus pour la plupart de la bourgeoisie moyenne et progressiste de la capitale, ils professent néanmoins des conceptions philosophiques et politiques plus ou moins étrangères à la classe ouvrière.

Ces anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles évoluent, sous l'influence combinée du rationalisme, du scientisme et du positivisme, voire même du matérialisme, vers un agnosticisme ou un athéisme souvent antireligieux, assez éloigné de l'anticléricisme ouvrier : en réaction à la publication du *Syllabus* (1864) et à la montée de l'ultramontanisme en Belgique, ces adeptes du libre examen proclament l'homme capable d'accéder lui-même, sans recourir à une quelconque autorité révélée, mais en se servant intelligemment de sa raison souveraine et de la science triomphante, à une société plus harmonieuse, délivrée de toutes injustices et de toutes inégalités. De plus, ces proudhoniens, hostiles au collectivisme et à la lutte des classes, réclament une « transformation pacifique » du régime libéral, assimilable à l'édification d'une société antiautoritaire, mutuelliste et fédéraliste. Enfin, ces intellectuels s'efforcent également de promouvoir une collaboration étroite entre la classe ouvrière et la sensibilité progressiste et anticléricale de la bourgeoisie libérale.

4. Cfr notamment JOHN BARTIER, « Proudhon et la Belgique », in *Libéralisme et Socialisme au XIX^e siècle. Etudes rassemblées par Guy Cambier*, Bruxelles, 1981, p. 134-177 ; ID., « Etudiants et mouvements révolutionnaires au temps de la Première Internationale. Les Congrès de Liège, Bruxelles et Gand », in *Idem*, p. 177-207 ; MARC MAYNE, *Eugène Hins. Une grande figure de la première Internationale en Belgique*, Bruxelles 1994.

Cette « collaboration » de classe entre libéraux radicaux et socialistes se renforce sensiblement au cours de la période 1880-1894. Depuis la fin des années 1870-début des années 1880, quelques socialistes et libéraux radicaux militent ensemble pour une extension du droit de vote et, à partir de l'introduction du suffrage « capacitaire » au niveau communal et provincial (1883), concluent des alliances électorales pouvant aboutir à l'entrée de militants ouvriers au sein de conseils communaux⁵. L'arrivée au pouvoir des catholiques en 1884 ne fait encore que raffermir cette « connexion ». C'est également dans ce contexte de rapprochement que s'inscrit la création du POB (1885), dont le programme politique se prononce, dans un esprit de conciliation, en faveur d'une solution « réformiste » du conflit social : le POB souhaite réduire les inégalités entre les individus ou, tout au moins, accroître constamment le « bien-être général » de la classe ouvrière, non seulement en développant les multiples organisations du « pilier » socialiste (mutualités, syndicats et coopératives) mais, surtout, en militant pour l'acquisition de nouveaux droits politiques et sociaux (SU, école obligatoire, législation sociale, etc.)⁶. De même, les émeutes de 1886 incitent les libéraux progressistes, réunis en Congrès en 1887, à inscrire dans leur programme des réformes destinées à intégrer pacifiquement la classe ouvrière au sein de la société de l'époque (vote capacitaire, instruction obligatoire, réglementation du travail, etc.)⁷. Aussi, malgré l'existence d'une

5. C'est principalement le cas de communes bruxelloises, telles qu'Anderlecht, Molenbeek, Schaerbeek, Ixelles, Saint-Gilles et Saint-Josse (cfr JEAN PUISSANT, « L'œuvre gouvernementale du POB commence ou le POB à la conquête d'un substitut du pouvoir d'Etat (1884-1921) », in *Politique communale*, Bruxelles, 1993, p. 79).

6. Cfr notamment ANDRÉ MOMMEN, « Een aspect van het reformisme. De Belgische Werkliedenpartij en haar liberale connectie (1889-1894) », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1974 (V) n° 3-4, p. 273-338 ; MARCEL LIEBMAN, *Les socialistes belges. 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, 1979, p. 37-106 ; ANDRÉ MOMMEN, *De Belgische werkliedenpartij. Ontstaan en ontwikkeling van het reformistisch socialisme. 1880-1914*, Gand, 1980, p. 22-100 ; JEAN PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, 2° éd., Bruxelles, 1996, p. 189-351 ; GUY VAN SCHOENBEEK, *Novocento in Gent. De wortels van de sociaal-democratie in Vlaanderen*, Anvers, 1994.

7. Cfr JEAN-LUC DE PAEPE, *La Réforme, organe de la démocratie libérale (1884-1907)*, Louvain-Paris, 1972 ; J. GAILLARD, « Un événement politique méconnu : le Congrès libéral progressiste des 29 et 30 mai 1887 », in *Res Publica*, n° 16, 1974, p. 589-600 ; DOREEN GAUBLomme,

dissidence révolutionnaire rapidement résorbée par le POB (1887-1889), les libéraux radicaux et les socialistes luttent-ils, le plus souvent ensemble, pour une démocratisation progressive du régime en place. Après deux grèves générales menées par le POB (1891 et 1893), ils parviennent notamment à obtenir le suffrage universel tempéré par le vote plural (avril 1893). Après avoir redéfini son identité doctrinale à Quaregnon (mars 1894), le POB, renforcé par quelques libéraux, peut enfin envoyer ses premiers députés au Parlement (octobre 1894).

Ce rapprochement entre les deux sensibilités progressistes de la laïcité est facilité par les nombreux liens personnels patiemment entretenus entre quelques leaders socialistes et libéraux radicaux, à travers diverses associations politiques, sociales et culturelles. Ainsi, un petit groupe d'intellectuels et d'artistes de gauche, proches de l'ULB — Denis, Vandervelde, Janson, Feron, Verhaeren, etc. —, se rencontrent à la Section d'art et d'enseignement de la Maison du Peuple de Bruxelles (1891). À l'origine de l'extension universitaire (1893), de l'université nouvelle (1894), de nombreuses universités populaires et autres cours d'adultes, ces hommes militent côte à côte au sein des principaux groupes de pression laïques⁸.

En effet, bien que la Ligue de l'Enseignement, fondée en 1864 par la Libre Pensée de Bruxelles, soit assimilée à la branche progressiste du libéralisme, quelques socialistes notoires (Denis et Hins, rejoints par Vandervelde, Destrée et De Brouckère) siègent également au sein de son conseil général au cours des années 1885-1895⁹. De même, quoique la maçonnerie ait toujours été considérée comme un « laboratoire » du libéralisme, plusieurs

« Doctrinaires et progressistes au XIX^e siècle », in HERVÉ HASQUIN & ADRIAAN VERHULST (dir.), *Le Libéralisme en Belgique. 200 ans d'histoire*, Bruxelles, 1989, p. 201-209.

8. Cfr notamment W. VAN ROOY, « L'agitation étudiante et la fondation de l'Université Nouvelle en 1894 », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1976 (VII) n° 3-4, p. 197-241 ; PAUL ARON, *Les écrivains belges et le socialisme (1880-1913). L'expérience de l'Art social, d'Edmond Picard à Emile Verhaeren*, Bruxelles, 1985, p. 17-123 ; F. NOEL, 1894. *L'Université libre de Bruxelles en crise*, Bruxelles, 1988.

9. Cfr *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, Bruxelles, 1888, 1893 et 1894. Sur la Ligue, voir JACQUES LORY, *Libéralisme et instruction primaire. 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, Louvain, 1979, t. 1, p. 325-454 ; ANDRÉ UYTTEBROUCK, « Les grandes étapes d'une histoire de cent vingt-cinq années », in *Histoire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, 1864-1989*, Bruxelles, 1989, p. 11-33.

socialistes (Vandervelde, Furnémont, Terwagne, etc.) font peu à peu, à la fin du XIX^e siècle, leur entrée au sein des loges et, aux côtés des libéraux radicaux, apportent une coloration nettement plus progressiste aux débats politiques qui y sont soulevés, provoquant souvent de vives tensions. Ainsi, lors d'un convent daté du 30 mars 1891, le Grand Orient de Belgique se prononce en faveur du Suffrage universel et décide même de rendre publique sa décision en publiant un manifeste dans la presse¹⁰. Le Grand Orient récidive deux ans plus tard, en remettant en toute discrétion une somme de 5000 francs au POB pour soutenir la grève en faveur du SU¹¹.

Mais c'est au sein de la Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs, qui réunit depuis 1885 les sociétés de libre pensée socialiste et libérale, que le rapprochement entre les deux sensibilités laïques est le plus manifeste. Socialistes et radicaux orientent l'action de la Fédération nationale dans une voie plus proprement politique (et réformiste), notamment en réclamant, dès 1889, le suffrage universel, la réglementation du travail infantile et la fixation d'un salaire minimum. Le Congrès de 1894 ira même jusqu'à se prononcer ouvertement en faveur des alliances laïques entre libéraux et socialistes¹². Entre la Fédération nationale et le POB, le contact est constamment maintenu par toute une série de responsables socialistes, militant également au sein des sociétés de libre pensée — Hins, De Paepe, Denis, Des Essarts, Bogaerts, etc. -, qui continuent à plaider inlassablement en faveur d'une union étroite entre le mouvement ouvrier et le mouvement rationaliste. Ainsi, lors des discussions qui précèdent la création du POB, Isidor De Neef, délégué d'Ixelles, membre des Solidaires, souhaite « ...entendre la classe ouvrière formuler le vœu de s'allier à la libre pensée et de former avec elle l'armée qui contribuera par tous les

10. *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, Bruxelles, 1891 (XVIII) n° 5890-5891, p. 82-83. Sur les loges, voir HERVÉ HASQUIN (dir.), *Visages de la Franc-Maçonnerie belge du XVII^e au XX^e siècle*, Bruxelles, 1983 et JEFFREY TYSSSENS, « Politisation et dépolitisation au sein de la Franc-Maçonnerie, 1830-1940 », in *Les Cahiers Marxistes*, n° 193, février-mars 1994, p. 11-27.

11. Conseil général, séance du 10 mai 1893 (INSTITUT EMILE VANDERVELDE [IEV], *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 1 : 1892-1894).

12. *La Raison*, 1895 (I) n° 1, p. 10-11. Cfr également ELS WITTE, « De Belgische vrijdenkersorganisaties... », p. 194-195 ; THÉRÈSE DANNEELS, *La Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs, 1895-1898*, Louvain, mémoire de licence en histoire, UCL, 1972.

moyens en son pouvoir à la destruction du cléricisme et combatta les dogmes faux et honteux sur lesquels il se tient debout, grâce à l'appui de la religion qui, hélas, n'est plus qu'un parti politique »¹³.

Du reste, dans la pratique quotidienne, cette osmose entre le Parti ouvrier belge et les sociétés de libre pensée semble être, au cours de la période 1885-1895, inextricable : partout, les sociétés de libre pensée se propagent en corrélation étroite avec l'implantation électorale du socialisme, principalement dans le Centre, à Charleroi, Gand, Anvers, Liège et Bruxelles¹⁴; de nombreuses sociétés de libre pensée sont directement affiliées au parti, collaborent aux Congrès du POB et aux grèves pour le suffrage universel (1891 et 1893), tiennent leurs réunions dans les locaux des Maisons du Peuple, sont dirigées par des socialistes et apportent leurs voix aux mandataires du parti. De leur côté, un grand nombre de socialistes participent activement aux manifestations et aux Congrès nationaux, voire internationaux, organisés par la libre pensée, tandis que *Le Peuple* publie des informations sur les cercles de libre pensée.

*

*

*

Cette connexion entre le socialisme, le radicalisme et la libre pensée, imprègne la définition que le POB se donne du socialisme, considéré sous l'angle d'une libération tant sociale et économique, que morale de la classe ouvrière : la Charte de Quaregnon (1894), tout en rappelant la priorité de la lutte pour l'émancipation économique de la classe ouvrière, insiste en effet pour que toute

13. *Compte rendu des séances du Congrès national ouvrier tenu à Bruxelles les 5 et 6 avril 1885*, Bruxelles, 1885, p. 17.

14. Els Witte a bien démontré cette corrélation, estimant notamment que plus de 50,3 % des cercles de libre pensée se situent dans le Hainaut, fief électoral du POB (cfr ELS WITTE, « De Belgische vrijdenkersorganisaties... », p.153). Sur l'implantation des cercles de libre pensée dans la province de Liège, en Flandre, à Charleroi et dans le Centre, dans la région de Mons-Borinage, voir respectivement les contributions de JULES LOUIS, JEFFREY TYSENS, JULES LOUIS et FERNANDO PASARO, in *1789-1989. 200 ans...*, p. 19-22, 23-26, 27-29 et 31-33. Pour la Flandre, voir plus particulièrement CLAUDINE DEMUYNCK, *De socialistische vrijdenkersbeweging in Vlaanderen : 1880-1930*, Bruxelles, mémoire de licence en histoire, VUB, 1973.

« transformation du régime capitaliste en régime collectiviste » soit également accompagnée d'une réforme morale de la société par « le développement des sentiments altruistes et la pratique de la solidarité »¹⁵. Cette conception « intégrale » du socialisme, directement inspirée par l'humanisme rationaliste de César De Paepe et par la philosophie altruiste d'Hector Denis, est défendue au Congrès de Bruxelles (1893) par le jeune Emile Vandervelde, dans un langage qu'il affectionne particulièrement : « Le socialisme n'est qu'une question de ventre ! Ou bien dirons-nous avec César de Paepe qu'il y a autre chose que cela dans le socialisme ? La réforme morale du monde doit marcher de pair avec le socialisme. Nous voulons devenir meilleurs et nous le voulons par la pratique de l'association et de la solidarité. Le collectivisme est un régime de liberté et de fraternité (...). Nous sommes des socialistes intégraux. Nous voulons que la société socialiste soit faite d'hommes libres »¹⁶.

Bien plus, l'influence de la libre pensée et du radicalisme range les socialistes belges parmi les principaux défenseurs des grandes valeurs laïques, parmi lesquelles la condamnation de toute ingérence de l'Église dans les affaires publiques, le respect absolu de la liberté de conscience individuelle — comprenant la liberté religieuse — et l'égalité de tous, croyants ou non, devant la loi¹⁷. Le programme politique élaboré par le POB en 1894 plaide¹⁸, au nom de l'autonomie de la conscience, en faveur d'une séparation totale entre les Églises et l'État; ce qui implique une suppression du budget des cultes, une laïcisation des services publics et une privatisation des convictions personnelles : telle est la laïcité « à la française » prônée officiellement par le POB, qui consiste essentiellement à affranchir la vie collective de toute influence religieuse, les croyances ne relevant plus que de la seule sphère privée — l'État étant, quant à lui, tenu d'observer une stricte

15. POB. *Compte rendu du Congrès extraordinaire tenu à Bruxelles, les 25 et 26 décembre 1893 et du X^e Congrès annuel tenu à Quaregnon, les 25 et 26 mars 1894*, Bruxelles, 1894, p. I-II.

16. *Idem*, p. 9-10.

17. En 1897, le POB prit la défense d'instituteurs démis de leur fonction en raison de leurs convictions philosophico-politiques (cfr POB. *Compte rendu du XIII^e Congrès annuel tenu à Gand les 18 et 19 avril 1897*, Bruxelles, 1897, p. 141).

18. *Compte rendu du Congrès extraordinaire...*, 1894, p. IV.

neutralité dans ce domaine¹⁹. Ainsi, en matière scolaire, bien que les socialistes reconnaissent la liberté d'enseignement, ils refusent catégoriquement d'engager les deniers publics au profit des écoles libres, majoritairement catholiques, dans la mesure où l'État n'a pas à favoriser une conception particulière de la « vie bonne ». Au contraire, les élèves doivent trouver dans les écoles publiques le respect du choix de leur orientation de vie, celle de croire ou de ne pas croire, par une indépendance entière des programmes à l'égard de toutes vérités révélées, voire, par une « neutralité scientifique » impartiale en matières religieuses, philosophiques et politiques. Or, aux yeux des socialistes, seul l'État, soucieux de l'intérêt général, possède les ressources suffisantes pour garantir un enseignement réellement accessible à tous les élèves. Dès lors, dans le conflit politico-scolaire, les socialistes belges soutiennent, aux côtés des libéraux, les intérêts de l'école publique laïque²⁰.

Mais tous les socialistes ne se contentent pas de fustiger les empiètements de la religion au sein de l'espace public. Un grand nombre de socialistes, militant également parmi les sociétés de libre pensée, s'en prennent directement au sentiment religieux et à la morale enseignée par l'Église. Glissant vers un agnosticisme ou un athéisme antireligieux, ces socialistes accusent la religion catholique de tous les vices, de toutes les erreurs et de toutes les contradictions possibles. Ainsi, Jules Bufquin Des Essarts consigne tous les exemples lui permettant de prouver que « la religion est une œuvre de fausseté, d'hypocrisie; qu'elle est incapable d'inspirer la vertu, ni d'enseigner la morale... »²¹. Le sommet de la provocation est

19. Selon la terminologie établie par J. Baubérot et F. Champion, cette émancipation vis-à-vis de l'autorité religieuse a emprunté en Belgique, au siècle passé, une logique de laïcisation et non de sécularisation. Selon la première logique, des forces 'libérales' ont, dans les pays à majorité catholique, mobilisé le pouvoir politique pour soustraire l'activité collective à l'égard de l'Eglise romaine. Selon la deuxième logique, propre aux pays protestants, on assiste plutôt à une libéralisation conjointe de la société et de l'Eglise (cfr FRANÇOISE CHAMPION, « Entre laïcisation et sécularisation. Des rapports Eglise-Etat dans l'Europe communautaire », in *Le Débat*, nov.-déc. 1993, p. 51-53 ; JEAN BAUBÉROT, « Laïcité, laïcisation, sécularisation », in ALAIN DIERCKENS (dir.), *Pluralisme religieux et laïcité dans l'union européenne*, Bruxelles, 1994, p. 9-20).

20. BAUDOUIN GROESSENS, « L'influence de la libre pensée dans l'idéologie scolaire du socialisme belge », in *Brood en Rozen. Tijdschrift voor de Geschiedenis van de Sociale Bewegingen*, 1998, n° 2, p. 31-45.

21. JULES BUFQUIN DES ESSARTS, *La religion et la loi scolaire*, Bruxelles, 1895, p. 7.

cependant atteint par le tribun socialiste Célestin Demblon, lorsque celui-ci s'écrie devant des députés catholiques indignés : « Erreurs, crimes, immoralités, voilà ce que vous proposez chaque jour à nos enfants comme des exemples à suivre »²². Bien plus, ces socialistes dénoncent constamment l'incompatibilité, désormais irréductible à leurs yeux, entre la foi et la raison, entre l'Église et la « modernité », entre la religion et la science : « Il n'y a pas de réconciliation possible entre la science et la religion. La religion est opposée à la science, car la science est l'antidote de toutes les religions. Ces deux éléments parcourent tous deux des chemins diamétralement opposés, l'un retourne en arrière, l'autre marche en avant »²³.

Ces socialistes sont intimement persuadés que l'entrée de l'humanité dans l'ère du « progrès » scientifique et de la vie démocratique, passe nécessairement par une privatisation du sentiment religieux, voire, pour les plus sectaires d'entre eux, par son « élimination » pure et simple de la surface de la terre. Aux yeux de ces socialistes, la religion catholique, incarnant la tradition et le passé révolu, doit céder la place à une nouvelle conception du lien social, dégagée de tout absolu révélé, mieux à même, selon eux, de répondre aux exigences de la « modernité ». Aussi ces socialistes s'efforcent-ils de définir une « morale laïque », indépendante à l'égard de tout dogme, sorte de contre-religion, uniquement basée sur l'autonomie de la raison humaine et sur la science positive. De même tentent-ils de promouvoir l'enseignement de cette « morale non-confessionnelle » au sein des écoles publiques, afin, prétendent-ils, de former de citoyens autonomes, conscients de leurs droits et de leurs devoirs envers la société, capables de participer au « progrès collectif » et, ce faisant, de mieux s'intégrer

22. Célestin Demblon à la Chambre, séance du 25 juillet 1895, in *Annales Parlementaires [AP], Chambre [Ch.]*, session 1894-1895, p. 2762.

23. ISIDOR DE NEEF, *Propagande rationaliste. Esquisse philosophico-sociale dédiée à la libre pensée et au prolétariat intellectuel à l'occasion de la soi-disant banqueroute de la science*, Bruxelles, 1895, p. 14. Sur l'anticléricalisme en Belgique, voir notamment les articles d'ANNE MORELLI (cfr. « Propagande antireligieuse et anticléricale dans la presse libérale du XIX^e siècle » et « La caricature anticléricale en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles », in *Problèmes d'Histoire du Christianisme*, n° 17 et 18, p. 165-185 et 149-162) et le mémoire de MARIE-CLAUDE CARLIER, *L'anticléricalisme sous l'angle des caricatures de journaux, 1840-1890*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en histoire, UCL, 1985. A l'heure actuelle, il n'existe pas, pour la Belgique, d'ouvrage comparable à celui consacré par RENÉ RÉMOND à *L'anticléricalisme en France. De 1815 à nos jours* (3^e éd., Paris, 1999).

au sein d'un monde en pleine mutation. Cette « morale rationaliste » est notamment définie, en juillet 1895, à la Chambre, par Hector Denis : « La loi morale, à la fin du XIX^e siècle, n'apparaît pas à l'humanité sur un nouveau Sinaï, au milieu des éclairs et du tonnerre, révélant la majesté d'un législateur divin. Elle apparaît, avec une dignité sereine, au sommet de l'édifice des connaissances positives recueillies patiemment par l'humanité même, humaine dans ses origines et humaine dans ses fins »²⁴.

Selon Hector Denis — que certains libres penseurs assimilent alors purement et simplement à un « saint laïc » — cette morale indéfiniment perfectible, doit aboutir, en développant l'altruisme et le sentiment de solidarité entre les hommes, à la constitution d'une sorte de « communauté morale » universelle, assurant le libre développement de chacun en particulier et de la société dans son ensemble²⁵. Dans cette œuvre de rénovation philosophique, Denis assigne plus particulièrement au socialisme la tâche de répandre une plus grande justice sociale entre tous les individus, afin de réaliser, avec un peu plus d'un siècle de retard, l'idéal égalitaire de la révolution française.

Mais ce n'est pas tant la morale que toute l'éducation, en ce compris la pédagogie, qui doit s'émanciper de toute référence religieuse et s'inspirer des philosophies rationaliste et positiviste. Pour ces socialistes, l'éducation catholique, basée selon eux sur la contrainte, sur le respect de la hiérarchie et sur une hétérodétermination totale de l'individu, consiste essentiellement à inculquer aux élèves la docilité aux dogmes et à toutes sortes d'exploitations futures. Ainsi, pour Louis Bertrand, « l'école confessionnelle a pour but de créer des générations de crétins, d'êtres soumis et veules, victimes patientes de toutes les

24. HECTOR DENIS, *La morale rationaliste*, Bruxelles 1895, p. 10. Hector Denis théorisa plusieurs fois cette morale (cfr notamment HECTOR DENIS, « De la constitution de la morale positive. Leçon d'introduction donnée à la Faculté des Sciences de l'Université de Bruxelles, le 6 février 1886 » et ID., « L'Eglise et la Révolution. Les deux morales, discours prononcé à la Chambre le 23 juillet 1912 », in *Discours philosophiques d'Hector Denis avec préface de Guillaume De Greef*, Paris, 1919, p. 1-22 et 307-322). Sur l'enseignement de la morale indépendante en Belgique, voir principalement JACQUES LORY & ANDRÉ TIHON, « L'enseignement de la morale indépendante en Belgique (19^e-20^e siècles) », in *Variations sur l'éthique. Hommage à Jacques Dabin*, Bruxelles, 1994, p. 217-262.

25. Hector Denis, *La morale rationaliste...*, p. 25-26.

exploitations matérielles et morales »²⁶. Quant à Isabelle Gatti De Gamond, elle oppose à la « méthode cléricale », qui renforce selon elle la sujétion de l'élève, une « méthode laïque », censée épanouir le jugement critique et l'autonomie rationnelle de l'individu : « La méthode laïque est de faire travailler toujours le raisonnement, d'accoutumer l'esprit à observer, à enchaîner les faits et à rattacher les effets à leur cause. Cette éducation communique à l'esprit une grande fermeté et l'habitude à trouver la lumière en soi-même. La méthode cléricale consiste dans l'emploi abusif de la mémoire, qui laisse la raison dormir, et condamne l'homme futur à attendre toujours du dehors un guide ou une impulsion pour le diriger »²⁷.

Au-delà de ces déclarations antireligieuses, les milieux pédagogiques laïques belges d'avant-gardes, libéraux progressistes et socialistes, sont plutôt hostiles, à la fin du XIX^e siècle, à tout enseignement didactique de la morale, dans lequel ils voient une entrave au libre développement de l'enfant. À contre-courant des formes autoritaires et encyclopédiques d'enseignement, ces pédagogues dits « réformateurs » préconisent une « éducation intégrale », qui consiste à épanouir de façon harmonieuse et équilibrée toutes les facultés de l'être humain (intellectuelles, manuelles, physiques, morales et esthétiques), par un recours constant à des méthodes attractives, pratiques et intuitives, favorables à l'éveil de la créativité et de la spontanéité de l'élève. Parmi les libéraux, cette « éducation nouvelle »²⁸, davantage centrée sur les intérêts réels de l'élève et mieux adaptée à ses rythmes propres de croissance, est principalement défendue par la Ligue de l'Enseignement, qui a notamment mis sur pied l'école modèle de Bruxelles (1875), où est expérimentée une « pédagogie

26. *Le Peuple*, 24 juin 1895.

27. Isabelle GATTI DE GAMOND, « Ecoles laïques et écoles congréganistes », in HECTOR DENIS & EUGÈNE HINS (dir.), *Education-Féminisme*, Bruxelles, 1907, p. 147.

28. Sur l'évolution des opinions pédagogiques en Belgique, voir principalement MAURICE DE VROEDE, *Bijdragen tot de geschiedenis van het pedagogisch leven in België : De periodieken, 1817-1940*, Gand/Louvain, 4 t., 6 vol., 1973-1987. Sur la dimension internationale de ce mouvement dit de 'l'école nouvelle', voir MARC DEPAEPE, *De pedagogisering achterna. Aanzet tot een genealogie van de pedagogische mentaliteit in de voorbije 250 jaar*, Louvain/Amersfoort, 1998, p. 123-135.

intégrale »²⁹. De leur côté, les socialistes belges ont adhéré, aux cours des Congrès internationaux de l'AIT (1866-1868), à ce mouvement dit de « l'école nouvelle », en subissant notamment l'influence des conceptions éducatives de Fourier, de Proudhon et d'un pédagogue anarchiste français séjournant alors en Belgique, Paul Robin³⁰. Néanmoins, comparés aux libéraux, les socialistes mettent plutôt l'accent sur une combinaison étroite entre un enseignement théorique et un enseignement manuel, afin de pouvoir disposer d'ouvriers polytechniciens, capables de maîtriser à la fois de multiples savoirs constitués et les différentes techniques de production. Mais cela n'empêche toutefois pas les socialistes et les libéraux radicaux, réunis au sein des groupes de pression laïques et des syndicats enseignants, de militer ensemble, au début des années 1890, pour une rénovation des pratiques pédagogiques : Alexis Sluys multiplie les conférences sur l'éducation intégrale (1890) tandis que Paul Robin organise à Gand, avec l'aide d'un petit groupe d'instituteurs radicaux et socialistes, un Congrès d'initiation aux nouvelles méthodes pédagogiques et fonde, à cette occasion, une Association universelle d'Éducation intégrale (1893). Toutes ces actions aboutissent concrètement à la création de l'Orphelinat rationaliste de Forest (1894), où est mise en pratique, sous la direction d'Isabelle Gatti de Gamond, une éducation intégrale, rationaliste et scientiste³¹.

L'entente entre socialistes et libéraux progressistes au niveau scolaire ne se limite pas à réclamer, sur le plan philosophique, une école laïque et publique, ni même à prôner, sur le plan pédagogique, une éducation intégrale; elle consiste également à lutter en commun, sur le plan social, en faveur d'une instruction

29. JACQUES LORY, *Libéralisme et instruction primaire...*, p. 548-570 et ROGER DESMED, « L'école modèle et le musée scolaire », in *Histoire de la Ligue...*, p. 119-138.

30. Cfr MAURICE DOMMANGET, *Les grands socialistes et l'éducation : de Platon à Lénine*, Paris, 1970, p. 245-276 et 328-357. Sur les méthodes d'éducation libertaire et antiautoritaire que Paul Robin expérimenta en France, à l'orphelinat de Cempuis, voir NICOLE BREMAND, *Cempuis : une expérience d'éducation libertaire à l'époque de Jules Ferry, 1880-1894*, Paris, 1992 et C. DEMEULENAERE-DOUYERE, *Paul Robin (1837-1912), un militant de la liberté et du bonheur*, Paris, 1994.

31. BAUDOUIN GROESSENS, *Les socialistes belges et l'enseignement. (1831-1914)*, Bruxelles, 1998, p. 171-199 ; M. GOLDBERG & A. PIRLOT, *346 chaussée d'Alseberg. Histoire de l'Orphelinat rationaliste de Forest*, Bruxelles, 1996.

obligatoire et gratuite³². Pour les socialistes, tout comme pour les libéraux radicaux, le libre accès à l'enseignement est considéré, avec le suffrage universel, comme une des principales réformes capables de démocratiser pacifiquement et graduellement la société. Socialistes et libéraux radicaux voient dans la généralisation de l'instruction un excellent instrument de régulation et d'intégration sociales impartiales, sinon d'émancipation de la classe ouvrière à tous les points de vue : l'acquisition du savoir permettrait à la classe ouvrière d'exercer consciemment son droit de vote, de mieux maîtriser son outil de production, d'améliorer ses conditions de vie et de travail, etc. Bref, cette réforme favoriserait l'instauration d'une réelle égalité des chances entre tous les individus, en permettant à l'élève, quel que soit son milieu socio-culturel d'origine, de s'élever dans la hiérarchie sociale selon ses propres mérites et capacités intellectuelles : « Le but du socialisme c'est de rendre les hommes égaux en droit et en fait. Il faut donc par les lois, arriver à corriger, sinon à supprimer les inconvénients et les abus des privilèges de la naissance et établir l'égalité du point de départ. L'école est un moyen... »³³.

Certes, l'adhésion du POB à l'obligation scolaire a d'abord dû vaincre les réticences de certains socialistes qui insistaient sur la priorité de la lutte pour l'émancipation économique des travailleurs, devant celle, plus secondaire à leurs yeux, de leur émancipation intellectuelle. Aussi, pour rendre l'instruction réellement accessible à tous les enfants de 6 à 14 ans, le POB exige-il un ensemble de correctifs sociaux parmi lesquels la gratuité complète de l'enseignement, une meilleure réglementation du travail infantile et, surtout, une prise en charge par la collectivité des besoins matériels des enfants pauvres fréquentant les écoles, via l'organisation d'œuvres de distribution de vêtements, de colonies et de cantines scolaires.

En définitive, lorsque les socialistes belges font leur entrée au Parlement (1894), ils militent, sur le plan politique, pour une école laïque, publique, obligatoire et gratuite et, sur le plan pédagogique,

32. MAURICE DE VROEDE, « De weg naar de algemene leerplicht in België », in *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der nederlanden*, 1970 (LXXXX) n° 2, p. 141-166 ; ELIANE GUBIN & PATRICK LEFÈVRE, « Obligation scolaire et société en Belgique au XIX^e siècle. Réflexions à propos du premier projet de loi sur l'enseignement obligatoire (1883) », in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1985 (LXIII), p. 324-376 et 731-782.

33. LOUIS BERTRAND, *Le socialisme communal*, Bruxelles, 1890, p. 17.

en faveur d'une éducation intégrale³⁴. Ce programme scolaire, largement inspiré du libéralisme radical, favorise, au cours des années 1894-1914, une union circonstancielle et anticléricale entre les deux partis de Gauche.

1895-1914 : L'ÉPOQUE DES CARTELS ANTICLÉRICAUX ENTRE SOCIALISTES ET LIBÉRAUX... ?

Pendant les années 1894-1914, les libéraux et les socialistes concluent, malgré leurs divergences sur la « question sociale », un nombre considérable d'alliances et de cartels électoraux fortement teintés d'anticléricisme (1896, 1906, 1912, etc.), dans l'espoir tenace de renverser la majorité catholique³⁵. Il faut dire qu'à l'aube du XX^e siècle, les catholiques ont considérablement renforcé leur influence au sein de l'État et de la société belge, notamment grâce au développement des diverses organisations (culturelles, politiques, socio-économiques, éducatives...) de son puissant « pilier », qui encadre des couches toujours plus importantes de la population, du « berceau au tombeau »³⁶. Mais c'est surtout en consolidant le cœur même de leur pilier, leur propre réseau d'écoles édifié pendant la première guerre scolaire (1879-1884), que les catholiques comptent, mieux que par tous autres moyens, combattre le mouvement de laïcisation, lutter contre l'essor du socialisme et, depuis l'introduction du suffrage universel tempéré par le vote plural (1893), discipliner plus efficacement les futurs électeurs. Aussi, depuis leur retour au pouvoir (1884), les catholiques semblent progressivement abandonner l'idée de « rechristianiser » l'enseignement public, pour se concentrer davantage sur l'extension

34. JEAN LECLERCQ-PAULISSEN, « Le socialisme et l'école », in *1885-1985. Du Parti Ouvrier Belge au Parti Socialiste*, Bruxelles, 1985, p. 281-305 ; BAUDOUIN GROESSENS, *Les socialistes...*, p. 201-210.

35. MARCEL LIEBMAN, *Les socialistes belges...*, p. 123-129 et 159-162 ; JEAN STENGERS, « Les conséquences du suffrage universel tempéré (1894-1919) », in *Le Libéralisme en Belgique...*, p. 109-118. Cfr aussi *infra*, note 84.

36. EMIEL LAMBERTS, « Van Kerk naar zuil : de ontwikkeling van het katholiek organisatieleven in België in de 19de eeuw », in JAAK BILLIET (dir.), *Tussen bescherming en vervoering. Sociologen en historici over zuilvorming*, Louvain, 1987, p. 105-134 ; JEAN-LUC SOETE, *Structures et organisations de base du parti catholique en Belgique, 1863-1884*, Louvain-la-Neuve, 1996.

de leur propre réseau scolaire, par un accroissement constant des subventions (thèse de la « liberté subsidiée »). En outre, les catholiques utilisent également peu à peu l'État pour limiter le nombre d'écoles publiques (thèse du « rôle supplétif de l'État »), afin d'éviter toute concurrence à leurs établissements scolaires³⁷.

La loi scolaire de 1895 reflète assez bien cette nouvelle stratégie de repli adoptée par les catholiques. Si la loi Jacobs de 1884 laisse aux communes la possibilité d'adopter une école libre en lieu et place d'une école officielle, la loi Schollaert de 1895 étend désormais les subventions aux écoles dites « adoptables », c'est-à-dire aux écoles qui réunissent les conditions pour être adoptées, mais qui ne le sont pas. De même, bien que la loi Schollaert restaure l'instruction obligatoire de la religion au sein des écoles publiques, elle accorde cependant des possibilités de dispense aux pères de familles³⁸. Il n'en faut toutefois pas plus pour susciter l'opposition commune des socialistes et des libéraux, qui voient dans la loi Schollaert une nouvelle tentative de l'Église pour s'emparer de « l'âme des enfants ».

Avant même le dépôt du projet de loi, les socialistes, réunis en Congrès les 14 et 15 avril 1895 à Anvers, se préparent à lutter contre la loi Schollaert, qu'ils considèrent comme « destructrice de l'enseignement public ». Sur l'initiative de Victor Serwy, instituteur membre de la Fédération socialiste des Instituteurs de Belgique (1893-1896)³⁹, le Congrès invite la députation socialiste à repousser le projet de loi, à rédiger un contre-projet de loi conforme au programme du POB, à défendre les intérêts du corps enseignant et à réclamer une enquête sur la non-fréquentation

37. Cfr notamment JAAK BILLIET, *Vrijheid van onderwijs en verzuiling in België*, in L. BOX (dir.), *Vrijheid van onderwijs. Marges in het onderwijs in maatschappelijk perspectief*, Nimègue, 1977, p. 52-53 ; JEFFREY TYSENS, *Strijdpunt of pasmunt ? Levensbeschouwelijk links en de schoolkwestie, 1918-1940*, Bruxelles, 1993, p. 24-28 ; PAUL WYNANTS, *Ecole et clivages au XIX^e et XX^e siècles*, in DOMINIQUE GROOTAERS (dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, 1998, p. 28-32.

38. ANNE TILLIEUX, *La loi Schollaert sur l'instruction primaire (15.IX.1895)*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en histoire, UCL, 1985.

39. FRANK SIMON, « De relaties van de Belgische Socialistische Onderwijzersbond met de Belgische Werkliedenpartij, 1893-1896 », in KAREL DE CLERCK & HENK VAN DAELE (dir.), *Professor R.-L. Plancke 70. Getuigenissen en bijdragen*, Gand, 1981, p. 141-158.

scolaire⁴⁰. Mais il faudra attendre le mois de juin pour que *Le Peuple* se décide à déclarer, sous la plume de Jules Lekeu, la guerre contre la « crétinisation obligatoire » : « Comment ! La crétinisation obligatoire, toutes les écoles, sans exception, ouvertes et livrées au clergé, les familles astreintes à faire subir à leurs enfants l'enseignement confessionnel, sous peine de contraire profession de foi publique et au risque des plus vindicatives représailles, les instituteurs, comme les sacristains, ramenés sous la coupe des petits vicaires et pêle-mêle, jetés dans la promiscuité des petits frères, un régime d'intolérance sectaire et d'enseignement orthodoxe, en lieu et place de l'ère d'apaisement moral et de rayonnement scientifique, qui est dans les aspirations de tous? (...). On rêve là-haut de faire de l'école une dépendance du presbytère; après avoir pillé la classe des prolétaires dans son droit électoral et son pain quotidien, on imagine de confisquer le cerveau et la conscience de nos enfants, jamais ! »⁴¹.

Le mouvement de contestation s'accélère avec la publication, le 4 juillet 1895, par le Conseil général du POB, d'un manifeste adressé « au peuple belge », qui dénonce, dans un verbe exalté, la « cléricatisation » et la ruine des écoles publiques, l'atteinte portée à la liberté de conscience et la politique catholique cherchant à tout prix à combattre, par l'instruction religieuse obligatoire, non seulement le mouvement d'émancipation de la classe ouvrière, mais également l'essor du socialisme : « Au peuple belge ! (...). Après avoir frappé le suffrage universel, après avoir atteint l'alimentation populaire, voilà qu'il [le gouvernement catholique] ose s'en prendre à la conscience même du peuple, à ce que le pauvre a de plus cher, l'avenir de ses enfants (...). Consommer la ruine de l'enseignement public, cléricatiser toutes les écoles, tel est le but hautement avoué de ce scandaleux projet. L'autre but, celui qu'on n'avoue pas, c'est d'énerver les efforts de la classe ouvrière vers son émancipation, c'est de perpétrer la domination capitaliste à l'aide de la terreur religieuse (...). Contre cet abominable coup de parti, debout tous les défenseurs de la liberté de conscience ! »⁴².

40. POB. *Compte rendu du XI^e Congrès tenu à la salle du Werker à Anvers les 14 et 15 avril 1895*, Bruxelles, 1895, p. 51-56. En outre, le Congrès charge également le Conseil général d'organiser une enquête sur la situation de l'enseignement primaire.

41. JULES LEKEU, *En campagne*, in *Le Peuple*, 22 juin 1895. Sur cette campagne, voir *Le Peuple*, juin-août 1895.

42. *Compte rendu du XII^e Congrès annuel du POB tenu à Verviers les 11 et 12 avril 1896*, Bruxelles, 1896, p. 11-12.

Au cours du mois de juillet, les deux partis de Gauche se rapprochent peu à peu, spécialement depuis l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi, le 18 juillet 1895, lorsque le ministre de l'Intérieur, Jules de Burlet, adresse à la Gauche un tonitruant « Je plains sincèrement les pères de famille assez malheureux pour laisser leurs enfants dans un répugnant athéisme ». La réplique ne se fait pas attendre. Les parlementaires socialistes, plus actifs que les députés libéraux, se succèdent à la Chambre pour défendre, avec ferveur et avec des nuances, le programme scolaire des Gauches. Denis proclame la supériorité de la morale indépendante; Vandervelde critique le financement public des écoles libres; Destrée réclame l'obligation et la gratuité scolaire; Berloz, un ancien instituteur devenu député socialiste, démontre que, dans la réalité, la classe ouvrière ne possède pas une liberté de conscience suffisante pour pouvoir signer la dispense du cours de religion qui lui est accordée par la loi : « Vous savez d'ailleurs, Messieurs, quand vous dites que les parents qui en feront la demande pourront dispenser leurs enfants d'assister à l'enseignement religieux, que la plupart de ces parents ne peuvent profiter de cette liberté. Ils ne sont pas libres. En effet, ils sont trop dépendants pour pouvoir user de cette liberté que vous semblez leur accorder. Ce sont des ouvriers qui travaillent chez des patrons catholiques; s'ils ont des idées philosophiques antireligieuses, ils ne pourront demander que leurs enfants soient dispensés de l'enseignement religieux, parce que le patron est là »⁴³.

Mais c'est surtout à l'extérieur du Parlement, au niveau de la base militante, que les socialistes et les libéraux progressistes se retrouvent en nombre pour défendre les intérêts de l'école publique laïque. Les fédérations régionales du POB, de concert avec les associations politiques libérales, les principaux groupes de pression laïques et les syndicats enseignants, multiplient les pétitions, les manifestations et les meetings durant tout le mois de juillet. Ainsi, le 7 juillet, P. Janson, A. Defuisseaux et E. Anseele prononcent chacun un discours à la Maison du Peuple de Verviers, tandis que des manifestations contre la « loi antiscolaire » se déroulent dans la plupart des grandes villes du pays (Charleroi, Liège, Gand, Anvers...) pendant le reste du mois. Le point d'orgue de ce mouvement de contestation est atteint à Bruxelles, le 28 juillet

43. Eugène Berloz à la Chambre, séance du 23 juillet 1895, in *AP, Ch.*, session 1894-1895, p. 2231. Cfr PAUL HYMANS & ALFRED DELCROIX, *Histoire parlementaire de Belgique, 3^e série : 1890-1900*, Bruxelles, 1898, t. 1, p. 713-714.

1895, avec la grande manifestation nationale organisée conjointement par le Denier des écoles, la Fédération bruxelloise du POB et l'Association libérale de Bruxelles. Malgré la défection de nombreux doctrinaires, cette manifestation réussit à regrouper, sous la bannière de la liberté de conscience, de 80.000 à 100.000 participants, socialistes et libéraux confondus⁴⁴. Ce succès n'empêche toutefois pas le vote de la loi, le 15 septembre 1895.

L'opposition ne faiblit cependant pas après le vote de la loi. Jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, les socialistes, les libéraux et les groupes de pression laïques redoublent d'ingéniosité pour boycotter la législation scolaire catholique et pour préserver, par un moyen ou un autre, la neutralité des écoles publiques⁴⁵. Pour ce faire, les Gauches laïques organisent de vastes campagnes de dispenses du cours de religion, prenant par exemple l'initiative d'envoyer aux pères de famille des bulletins imprimés les informant de leur droit, le plus souvent accompagnés d'un formulaire de dispense prêt à être signé et renvoyé. Il est également demandé aux instituteurs des écoles publiques de décliner toute invitation du clergé à donner le cours de religion. Enfin, les administrations communales socialistes et libérales sont priées de choisir des manuels scolaires et des livres de prix purement scientifiques, de refuser d'agréer le personnel qui leur est proposé par le clergé et de nommer de préférence aux postes vacants des enseignants provenant d'écoles normales d'inspiration laïque⁴⁶. Toute cette

44. Cfr *Le Peuple*, 14-30 juillet 1895. Sur ces manifestations, voir notamment GITA DENECKERE, *Geuzengeweld. Antiklerikaal straatruoer in de politieke geschiedenis van België, 1831-1914*, Bruxelles, 1998, p. 149-150.

45. Sur les groupes de pression laïques, voir notamment *Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs. Congrès de Louvain, 1901. I. La loi scolaire de 1895, droits et devoirs des conseils communaux, des instituteurs, des chefs de famille, des citoyens anticléricaux. II. Les congrégations religieuses en Belgique. L'invasion noire. Propagande à conseiller*, Bruxelles, 1901, p. 10-34 ; *Le droit des communes en matière d'enseignement primaire*, (DOCUMENT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, VIII), Bruxelles, 1908. Sur les loges, voir ROGER DESMED, « La Franc-Maçonnerie belge et la laïcisation de l'enseignement (1830-1914). Un exemple : la loge des Amis Philanthropes », in *Eglise et enseignement. Actes du colloque du X^e anniversaire de l'Institut d'Histoire du Christianisme de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1977, p. 218-221.

46. « La Fédération des conseillers communaux [socialistes de Charleroi] invite les mandataires communaux démocrates-socialistes à tenir compte des

stratégie repose sur l'existence d'écoles normales capables de former des enseignants indépendants à l'égard de toutes religions révélées. Or, le gouvernement catholique tente de s'assurer un monopole dans ce domaine. Aussi, les pouvoirs communaux et provinciaux de Gauche réagissent-ils à cette situation en érigeant des écoles normales laïques, notamment dans la province du Hainaut et dans les villes de Bruxelles, Liège, Gand et Anvers : par exemple, le conseil provincial du Hainaut, où règne une majorité libérale-socialiste, crée deux écoles normales en 1906, une pour jeunes filles à Mons, une autre pour garçons à Charleroi. Bien entendu, le pouvoir catholique refuse longtemps l'agrégation de ces écoles, c'est-à-dire la possibilité pour celles-ci d'obtenir des subsides de l'État et de délivrer des diplômes reconnus. Charles Woeste propose même, en 1909, de subordonner la création de ces institutions scolaires à une autorisation préalable du gouvernement et de supprimer, par effet rétroactif, les établissements existants. Le POB réplique en décidant, au Congrès d'avril 1909, de défendre par tous les moyens les intérêts des écoles normales du Hainaut et en organisant, à l'initiative de la Fédération de Charleroi, une grande manifestation de soutien avec les libéraux (octobre 1910). Devant l'opposition unanime des Gauches, le gouvernement doit se résoudre, bien malgré lui, à accepter, en 1911, l'agrégation de ces écoles, sous peine d'entrave aux prérogatives locales ⁴⁷.

Outre le maintien de la neutralité des écoles publiques, les socialistes et les libéraux accusent également le gouvernement catholique de mener une « guerre à l'enseignement public » afin d'assurer une suprématie au réseau libre. C'est la doctrine du « rôle supplétif de l'État » que dénonce Vandervelde à la Chambre : « Votre formule, c'est l'État hors de l'école; ou bien — car il faut employer des euphémismes pour ne pas effaroucher l'opinion publique —, l'État préparant son abdication, l'État jouant un rôle

diplômes d'écoles officielles de préférence à ceux d'écoles libres », in *L'Avenir social*, 1900 (III), p. 95-97.

47. *Compte rendu du Congrès annuel du POB*, in *Le Peuple*, 13 avril 1909 ; Conseil général, séance du 14 octobre 1910 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 4 : 1911-1913). Voir aussi l'interpellation du ministre des Sciences et des Arts par Jules Destrée et Fulgence Masson, sur l'agrégation des écoles normales du Hainaut (cfr Jules Destrée à la Chambre, séance du 5 avril 1910, in *AP, Ch.*, session 1909-1910, p. 968-971 et 978-980) et FRANÇOIS ANDRE, *Le refus d'agrégation des écoles normales du Hainaut*, Bruxelles, 1910. Sur la réaction catholique, voir PIERRE VERHAEGEN, *Les écoles normales provinciales du Hainaut*, Louvain, 1911 et JOSEPH HOYOIS, *Un chapitre de la politique scolaire des Partis de Gauche*, Bruxelles, s.d.

supplétif, c'est la liberté se substituant peu à peu à l'intervention du pouvoir central, ce qui veut dire en bon français : la suppression de l'enseignement par l'État et l'instauration de l'enseignement par l'Église »⁴⁸. Prompts à la polémique, les socialistes reprochent également à l'administration catholique de se consacrer exclusivement — au détriment du financement des écoles officielles — au développement de leur propre réseau d'enseignement, par une amélioration constante du régime des subventions. Bien plus, en fait, les socialistes sont persuadés que le pouvoir catholique s'ingénie, plus ou moins ouvertement, à entraver au maximum le rayonnement et l'expansion du réseau officiel, dans le secret espoir d'assurer un « monopole » au réseau libre. Ainsi, Louis Bertrand démontre, chiffres à l'appui, que le gouvernement catholique refuse obstinément d'ouvrir de nouveaux établissements scolaires, afin d'éviter toute concurrence inutile aux écoles libres⁴⁹. Plus grave encore, les députés socialistes accusent les catholiques de mener une campagne de dénigrement (dénonciation d'insalubrité, d'athéisme, d'immoralisme, etc.) contre les écoles publiques, pour pouvoir, une fois ces écoles vidées de leur population, les supprimer et les remplacer par des établissements libres : jusqu'en 1914, les socialistes interpellent fréquemment le gouvernement sur le cas d'écoles publiques obligées de fermer leurs portes pour cause de « désertion des élèves »⁵⁰.

L'État étant aux mains des catholiques, les Gauches vont non seulement se servir de l'initiative privée pour tenter de créer un réseau d'écoles libres non confessionnelles, mais, surtout, elles vont recourir à l'autonomie communale et provinciale pour consolider le réseau officiel subventionné : plutôt que d'adopter une école libre catholique, les administrations communales et provinciales de

48. Emile Vandervelde à la Chambre, séance du 16 mai 1899, in *AP, Ch.*, session 1898-1899, p. 1239. Cfr aussi EMILE VANDERVELDE, *La politique scolaire des cléricaux*, in *L'Avenir Social*, 1904 (IX), p. 201-206 et 252-259.

49. LOUIS BERTRAND & EMILE VANDERVELDE, *Les socialistes dans le récent débat scolaire*, Bruxelles, 1910, p. 14-33. En février-mars 1910, L. Bertrand et F. Masson interpellent le gouvernement sur « le retard adopté à l'approbation de projets de construction, d'agrandissement et d'ameublement des écoles », (cfr *AP, Ch.*, session 1909-1910, p. 542-739).

50. Cfr notamment Gustave Defnet, Eugène Berloz et Louis Bertrand à la Chambre, séances du 14, 27 et 28 avril 1897, in *AP, Ch.*, session 1896-1897, p. 1182-1186, 1197-1199 et 1205-1210 ; Emile Vandervelde et Eugène Berloz à la Chambre, séance du 10 juillet 1901, in *AP, Ch.*, session 1900-1901, p. 1864-1872.

Gauche préférèrent inaugurer de nouvelles écoles à tous les niveaux d'enseignement. Ainsi, le réseau scolaire de la commune de Marcinelle se développe considérablement, surtout dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel, grâce à l'ardeur dont fait preuve son échevin de l'Instruction publique, le socialiste Paul Pastur : création d'écoles primaires communales, de cours d'adultes, d'une école industrielle, d'une école ménagère, etc. De son côté, le conseil provincial du Hainaut, où règne une majorité de Gauche, s'évertue également à ériger et à maintenir en place de nombreux établissements professionnels et industriels, tels que des écoles ménagères (Mons, 1904; Ath, 1906; Tournai, 1907), des écoles industrielles supérieures (Mons, 1900; Charleroi, 1902; La Louvière, 1907), une école des Arts et Métiers à Saint-Ghislain (1908), une Université du Travail à Charleroi (1911), etc. Si, officiellement, toutes ces institutions scolaires sont créées dans le but d'émanciper intellectuellement et moralement la classe ouvrière, elles ont également pour mission tacite de « sauver du cléricisme la population du Hainaut »⁵¹.

Outre la défense de l'école officielle et neutre, les socialistes participent activement, avec les libéraux, au mouvement pour l'instruction obligatoire, qui retrouve un nouvel élan à partir de 1904, notamment à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement. C'est d'ailleurs sur proposition de la Ligue que s'organise à Bruxelles, le 18 novembre 1906, une grande manifestation nationale au profit de l'école obligatoire⁵². Peu de temps avant cet événement, le POB s'était penché, au cours de son Congrès annuel d'avril 1906, sur l'examen d'un rapport détaillé concernant l'instruction obligatoire. L'auteur de cet étude, Auguste Dewinne — un ancien instituteur devenu rédacteur au *Peuple* —, démontrait clairement que la persistance de l'ignorance et de l'illettrisme en Belgique dépendait principalement des conditions de travail et de vie pénibles de la

51. Cfr PAUL PASTUR, « La commune de Marcinelle depuis 1895 », in *L'Avenir Social*, 1899 (III), p. 66-73 et 184-193 ; PAUL PASTUR & LOUIS CATY, *L'action socialiste au conseil provincial du Hainaut, 1895-1907*, Gand, 1908, p. 9-11. Voir également ANDRÉ UYTTEBROUCK, « La laïcisation de l'enseignement en Hainaut au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle », in *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice A. Arnould*, Mons, 1983, t. 2, p. 207-227. Sur la réaction catholique, voir entre autres PIERRE VERHAEGEN, *Les ravages de l'école neutre en Hainaut*, Bruxelles/Gand/Paris, 1910.

52. CATHERINE POPPE, *La question de l'instruction obligatoire, 1904-1914*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en Histoire, UCL, 1985, p. 34-49 et 79-86.

classe ouvrière. Aussi, Dewinne demandait-il au POB de se prononcer, conformément aux vœux émis à Quaregnon, en faveur de l'instruction obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans, accompagnée de ses corollaires sociaux désormais classiques : l'interdiction du travail des enfants en âge d'école et l'organisation par les pouvoirs publics d'œuvres de distribution de vêtements et de nourritures, accessibles à tous les élèves⁵³. Le Congrès adhère à ces résolutions, malgré l'opposition d'Eugène Hins et de Franken (représentant d'Anvers), tous deux hostiles à l'idée de permettre aux élèves des écoles libres de pouvoir également bénéficier des cantines communales réservées, selon eux, aux seuls élèves fréquentant les écoles publiques⁵⁴. La controverse resurgit encore quelques années plus tard, aux réunions du Conseil général du 11 mars 1908 et du 10 mars 1909, lorsque l'octroi de subsides à des œuvres scolaires privées est envisagé, dans la mesure où les mandataires socialistes se trouvent dans l'incapacité de créer des cantines scolaires communales. Quelques socialistes wallons membres de sociétés de libre pensée, comme Conreur, Pépin, Debarsy et Hubin, accusent le Conseil général d'accepter, sous prétexte d'une réforme socialiste — la consécration du droit à l'instruction et du droit à l'existence —, la concession de subsides à des « œuvres de combats des cléricaux » voire, pire encore, le financement public des écoles libres : « Ce serait [selon Hector Conreur, conseiller provincial socialiste du Hainaut et secrétaire de la Fédération rationaliste du Centre] reconnaître et justifier les exigences des cléricaux qui veulent des subsides pour les écoles libres et les placer sur un pied d'égalité avec l'enseignement officiel »⁵⁵. Au Congrès d'avril 1909, Pépin avance, au nom de la minorité, un ordre du jour précisant que « les cantines scolaires et

53. En outre, les jeunes de 14 à 18 ans sont tenus de fréquenter une école d'adulte ou une école professionnelle pendant un certain nombre d'heures par semaine, sauf dans le cas où ils justifient mener ou avoir mené des études équivalentes (Auguste Dewinne, *Rapport sur l'instruction obligatoire présenté au XXVI^e Congrès du POB, les 16 et 17 avril 1906*, Bruxelles, 1906, p. 16-21). Cette étude s'inspire de LOUIS DE BROUCKÈRE, « La misère intellectuelle en Belgique, de 1830 à 1905 », in CAMILLE HUYSMANS, LOUIS DE BROUCKÈRE & LOUIS BERTRAND, *75 années de domination bourgeoise*, Gand, 1905, p. 124-256.

54. POB. *Comptes rendus des Congrès de 1904, 1905, 1906*, Bruxelles, 1907, p. 42-46 ; Conseil général, séance du 28 mars 1906 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 3 : 1904-1911).

55. Conseil général, séances du 11 mars 1908 et du 10 mars 1909 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 3 : 1904-1911).

les distributions de vêtements doivent être le corollaire de l'enseignement officiel primaire », tandis que l'ordre du jour de Vandervelde tend notamment à « la répartition des subsides entre toutes les œuvres qui ont pour but de nourrir et de vêtir les enfants en âge d'école ». À la suite d'âpres discussions, un compromis est cependant dégagé, grâce à une intervention de la Fédération de Charleroi : le Congrès accepte l'allocation de subventions à des œuvres scolaires, dans la mesure où celles-ci sont rendues accessibles à tous les élèves, installées dans des bâtiments municipaux et... placées sous la surveillance et le contrôle de l'administration communale. Dans la pratique, les édiles socialistes optent pour des cantines scolaires ouvertes, soit aux seuls élèves des écoles publiques (Liège et Ixelles), soit, indistinctement, à tous les élèves (Schaerbeek, Saint-Gilles, Gand)⁵⁶.

De leur côté, les démocrates chrétiens se montrent plutôt favorables à l'instruction obligatoire, moyennant toutefois une égalité, au point de vue des subsides, entre le réseau libre et le réseau officiel. Seul ce « compromis » assurerait, dans l'optique d'un repli sur leur réseau d'enseignement, le libre choix des parents pratiquants, en garantissant l'existence d'un nombre suffisant d'écoles catholiques. Il faudra néanmoins attendre 1909, pour que le Congrès national des œuvres catholiques, qui se tient à Malines du 23 au 26 septembre, se prononce, à l'initiative des démocrates chrétiens et avec la bénédiction du cardinal Mercier, en faveur d'une égalité financière bénéfique aux écoles libres. Cependant, les catholiques conservateurs, la « vieille droite », avec à sa tête Charles Woeste, reste foncièrement opposée à une réforme susceptible de placer les écoles libres sous le contrôle de l'État et, surtout, susceptible d'obliger les pères de famille catholiques à envoyer leurs enfants dans des « écoles sans Dieu »⁵⁷. Quoi qu'il en soit, les Gauches, qui s'étaient à nouveau rapprochées à l'occasion de

56. Cfr JULES DESTREE, *Les réfectoires scolaires*, Gand, 1908, p. 45-62. A la Chambre, les députés socialistes ont plus d'une fois défendu l'idée d'une généralisation des cantines scolaires (cfr notamment Emile Vandervelde et Louis Bertrand à la Chambre, séance du 2 août 1901, in *AP, Ch.*, session 1900-1901, p. 2286-2292 ; Jules Destrée et Emile Vandervelde à la Chambre, séance du 9 janvier 1906, in *AP, Ch.*, session 1905-1906, p. 356-366).

57. JAN DE MAEYER, *De rode baron. Arthur Verhaegen. 1847-1917*, Louvain, 1994, p. 486-504 ; CATHERINE POPPE, *La question...*, p. 97-113.

l'affaire Ferrer (1909)⁵⁸, sont unanimes à refuser l'idée d'échanger l'instruction obligatoire contre une égalité financière entre le réseau officiel et libre. Aussi, lorsqu'en 1911, le ministre Schollaert tente, avec son fameux « bon scolaire », d'amener les communes et les provinces à subsidier les écoles libres et officielles au prorata du nombre de leurs élèves⁵⁹, trouve-t-il en face de lui une opposition laïque bien décidée à empêcher son projet de passer.

Dès le 21 mars 1911, quelques jours seulement après le dépôt du projet de loi, le Conseil général du POB réclame, après une longue discussion, l'ajournement du « bon scolaire » jusqu' à une nouvelle consultation électorale du pays. Pour ce faire, le Conseil général demande à la députation socialiste — en accord sur ce point avec les parlementaires libéraux —, aux Fédérations régionales et aux groupes affiliés au parti, d'organiser une « intense agitation dans tout le pays, par des meetings et des manifestations, contre l'attentat Schollaert et pour le triomphe du SU »⁶⁰. Le même jour, Louis Bertrand lance, dans *Le Peuple*, une campagne de « résistance énergique » contre un projet de loi destiné, selon lui, à assurer le monopole de l'Église sur l'âme des enfants, à « pétrir les cerveaux », bref, à freiner « l'ascension redoutable du prolétariat vers sa libération »⁶¹. Mais c'est au Congrès annuel du POB, qui se tient les 16 et 17 avril 1911 à la Maison du Peuple de Bruxelles, que la tactique adoptée par les socialistes est clairement développée. Vandervelde y présente un rapport dans lequel il précise tout d'abord les principales critiques adressées au projet de loi : non seulement le « bon scolaire » provoquera une nouvelle « chasse aux élèves », mais, surtout, il obligera les communes et les provinces de

58. L'exécution par le gouvernement espagnol, en octobre 1909, du pédagogue anarchiste Francisco Ferrer, provoqua, en Belgique, un vaste mouvement de protestation des milieux laïques (cfr FLORENCE NOËL, *Les répercussions en Belgique de la condamnation et de l'exécution de Francisco Ferrer (1909-1914)*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en histoire, UCL, 1996).

59. Pour ce faire, chaque parent reçoit, par enfant en âge de scolarité (de 6 à 14 ans), un bon scolaire qu'il doit attribuer à l'école de son choix, libre ou officielle (cfr SUZEL PEETERS, *Le bon scolaire. Projet de loi du ministre Franz Schollaert (14 mars 1911)*, Louvain, mémoire de licence en histoire, UCL, 1970).

60. Conseil général, séance du 21 mars 1911 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 3 : 1904-1911).

61. *Le Peuple*, 21 mars 1911. Sur cette campagne, voir *Le Peuple*, 23 mars 1911 ; 6, 10, 13, 15, 16, 19, 26 avril 1911 ; 10, 18, 21 et 30 mai 1911.

Gauche à subsidier les écoles libres, où sont formées des « générations de fanatiques et d'asservis », voire, pire encore, servira à financer indirectement les congrégations religieuses venues de France, d'Espagne et du Portugal — ce qui vaut au ministre Franz Schollaert le surnom « d'argentier des nonnettes » et, à sa loi, celui de « loi des couvents » : « ...ce projet a pour but essentiel de mettre à la charge des pouvoirs publics, par une violation flagrante de l'autonomie communale et provinciale, tous les frais d'entretien d'écoles de combat, créées par les couvents pour former des générations de fanatiques et d'asservis (...). Le système du « bon scolaire » aurait (...) pour conséquence fatale de mener à l'anarchie scolaire, de favoriser la multiplication d'écoles mal outillées et mal dirigées, d'exaspérer la guerre scolaire, en provoquant la chasse aux élèves et l'emploi pour les recruter de tous les moyens de corruption, de pression et d'intimidation dont disposent le clergé et les classes maîtresses »⁶².

Vandervelde poursuit son discours en demandant à la classe ouvrière de lutter contre le projet Schollaert et, ce faisant, de militer également pour l'obtention du suffrage universel, préalable à toute politique de réformes sociales. Pour combattre le « bon scolaire », le « patron » du POB en appelle à l'union des Gauches. « Union anticléricale » qui pourrait, selon Vandervelde, mener, aux prochaines élections, à un renversement de la majorité catholique, tombée à six sièges. Ce discours déchaîne les critiques de l'extrême gauche révolutionnaire du POB, principalement de Joseph Jacquemotte, qui dénonce « l'utopie » du « bloc anticlérical » libéral-socialiste. Jacquemotte estime, au contraire, que la classe ouvrière doit consacrer ses efforts à la conquête du SU, au seul moyen d'une « pression violente » : la grève générale. De Brouckère, leader de la gauche marxiste, se refuse à envisager le recours à la grève générale, mais exige des garanties pour que l'autonomie du POB soit sauvegardée. Entre ces diverses tendances, Camille Huysmans parvient à dégager un compromis : le POB s'abstiendra de constituer un « bloc anticlérical », mais ne refusera pas l'aide des partis d'opposition dans sa lutte contre le « bon scolaire »⁶³. Il n'empêche : malgré ces concessions à la gauche du parti, le rapprochement entre socialistes et libéraux s'inscrit de plus en plus nettement dans la réalité.

62. POB. *Conseil général. Congrès national des 16 et 17 avril 1911. Rapports*, Bruxelles, 1911, p. 1-2.

63. POB. *Compte rendu du XXVI^e Congrès annuel tenu les 16 et 17 avril 1911 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, Bruxelles, 1911, p. 25-49.

Effectivement, à partir du mois d'avril, les socialistes, les libéraux et les principaux groupes de pression laïques, dont la Ligue de l'Enseignement qui est à l'origine d'un nombre impressionnant d'actions, partent « en croisade » contre le projet Schollaert, en distribuant des milliers de tracts et d'affiches, et en organisant des pétitions, des meetings et des manifestations dans tout le pays. Ainsi, au cours du meeting qui se tient le 31 mai à Bruxelles, au Cirque royal, les deux leaders de l'opposition, Paul Hymans et Emile Vandervelde, prennent chacun à leur tour la parole, sous les applaudissements nourris de leurs bases. De même, au Parlement, les députés libéraux et socialistes se succèdent, depuis l'ouverture des débats sur le projet de loi, le 24 mai 1911, pour dénoncer le financement public des écoles libres, la « violation flagrante de la liberté de conscience » et, jusqu'au 7 juin, mènent une politique d'obstruction systématique⁶⁴. Dès lors, la situation évolue inévitablement vers une impasse totale et, suite à la pression des Gauches, à la critique du projet de loi soutenue par Charles Woeste à la Chambre (le 7 juin) et au retrait de la confiance royale, le gouvernement Schollaert chute, le 8 juin 1911, sur la question scolaire.

Encouragés par leurs succès, les socialistes et les libéraux poursuivent le mouvement d'agitation en préparant, avec une minutie extrême, une gigantesque manifestation pour l'obtention du SU et pour la défense de l'école publique. L'initiative de cette manifestation, prévue à Bruxelles, le 15 août 1911, revient au Conseil général du POB, qui en émet l'idée dès le 1 février 1911. À la suite du rapprochement opéré entre les deux partis de Gauche pendant la lutte contre le « bon scolaire », les libéraux — le parti d'abord (25 juin), le groupe parlementaire ensuite (30 juin) — se rallient au suffrage universel pur et simple à 25 ans, moyennant un an de résidence⁶⁵. Le principal obstacle à une réelle union des

64. Cfr notamment, pour les socialistes : Hector Denis, Léon Troclet, Emile Royer et Emile Vandervelde à la Chambre, séances du 24 mai, du 31 mai, du 1 et du 2 juin 1911, in *AP, Ch.*, session 1910-1911, p. 1333-1338, 1371-1380, 1400-1406, 1409-1415 (respectivement). Sur le mouvement d'opposition, voir entre autres ROGER DESMED, « Le projet de loi Schollaert et le bon scolaire (1911) », in *La Ligue de l'Enseignement et la défense de l'école publique avant 1914*, Bruxelles, 1985, p. 89-117 ; GITA DENECKERE, *Geuzengeweld...*, p. 168-170 ; CATHERINE POPPE, *La question de l'instruction...*, p. 130-145.

65. Cfr DANIELLE VAN GOTTOM, *Les libéraux belges et la question du Suffrage universel, 1894-1914*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en histoire, UCL, 1985, p. 362-374.

Gauches étant surmonté, le Conseil général du POB (du 5 juillet 1911) accepte, passant outre les récriminations continuelles de la gauche marxiste, de constituer un comité mixte, libéral-socialiste, pour la manifestation du 15 août⁶⁶. Cette manifestation est, selon *Le Peuple*, qui comptabilise plus de 200.000 participants, un « triomphe » pour l'alliance des Gauches⁶⁷. « Triomphe » que confirme la victoire remportée par la plupart des cartels socialistes-libéraux aux élections communales du 15 octobre 1911. Aussi, le cartel des Gauches, formé dans vingt-cinq arrondissements sur trente en prévision des élections générales du 2 juin 1912, laisse-t-il entrevoir aux partis d'opposition la possibilité de renverser, enfin, la majorité gouvernementale. Socialistes et libéraux mènent, à travers tout le pays, une campagne électorale fervente, fortement anticléricale, ponctuée de nombreux « À bas la calotte ! » et autres « Weg met dat papenras ! »⁶⁸. Néanmoins, les résultats des élections du 2 juin font déchanter les partis de Gauche : les catholiques l'emportent, leur majorité remontant de 6 à 16 sièges ! De nombreux libéraux doctrinaires, probablement effrayés par le programme socio-économique des socialistes, avaient préféré, par « peur du rouge », voter pour les catholiques, plutôt que de côtoyer les dangereux « collectivistes ». Les deux partis de Gauche tirent tous deux la leçon de ce nouvel échec : les libéraux affirment plus nettement la spécificité de leur programme et les socialistes se lancent, en avril 1913, dans une grève générale pour une nouvelle révision de l'article 47 de la Constitution, que le gouvernement catholique finit par leur promettre.

C'est donc avec l'appui d'une majorité catholique renforcée que le nouveau ministre des Sciences et des Arts, Prosper Poullet, dépose, le 20 juin 1913, un nouveau projet de loi sur l'instruction primaire. Ce projet doit satisfaire aux exigences des catholiques, en

66. Conseil général, séances du 1 février, du 28 avril, du 10 mai, du 31 mai et du 5 juillet 1911 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 3 : 1904-1911).

67. *Le Peuple*, le 16 août 1911. Sur cette manifestation, voir *La manifestation du 15 août pour le suffrage universel et contre le projet scolaire. Carnet du propagandiste*, Bruxelles, 1911 ; « La manifestation du 15 août », in *POB. Conseil général. Rapport présenté au XXVII^e Congrès les 7 et 8 avril 1912*, Bruxelles, 1912, p. 23-29.

68. J. VAN SOLINGE, *Le Cartel libéral-socialiste et les élections du 2 juin 1912*, Bruxelles, mémoire de licence en histoire, ULB, 1970 ; A. SELS, *Het antiklerikale eenheidsfront in 1911-1912*, Louvain, mémoire de licence en histoire, KUL, 1986.

décrétant l'obligation scolaire tout en accordant une égalité, sur le plan des subsides, entre le réseau libre et le réseau officiel⁶⁹. Certes, *Le Peuple* mène, de septembre 1913 à mars 1914, une campagne contre la « loi scélérate »⁷⁰. De même, le Conseil général du POB publie, en novembre 1913, un nouveau manifeste « Pour les écoles publiques ! Pour la liberté de conscience ! », tandis que les députés socialistes et libéraux s'opposent, du 14 octobre au 28 novembre 1913, au financement public des écoles libres et, au moment du vote de la loi, sortent de l'hémicycle parlementaire⁷¹. Mais les instances dirigeantes du POB se montrent peu enclines, malgré l'insistance d'une partie de leur base, à se lancer dans un mouvement comparable à celui de 1911⁷². « L'entente cordiale » entre les socialistes et les libéraux, défendue avec enthousiasme par Vandervelde au Congrès d'avril 1911, n'est plus à l'ordre du jour. Aussi la loi Pouillet est-elle votée, le 19 mai 1914, sans rencontrer d'obstacles vraiment insurmontables.

L'échec des Gauches sur le plan scolaire, s'explique en partie par les divergences d'ordre socio-économique qui opposent de plus en plus nettement les socialistes et les libéraux à l'approche de la Première Guerre mondiale. Contrairement au pilier catholique, qui s'est constitué par-delà le clivage de classe, autour du sentiment religieux — lequel sert en quelque sorte de ciment entre les différents *standen* —, l'anticléricalisme n'a jamais représenté un facteur suffisant pour regrouper indistinctement les libéraux et les socialistes dans un pilier homogène, sous la conduite des groupes de pression laïques. Au contraire, le clivage de classe, qui supprime progressivement le clivage philosophique, entraîne l'évolution distincte d'un pilier socialiste et, de façon plus embryonnaire, d'un

69. Denise Delepine, *La loi scolaire du 19 mai 1914 sur l'instruction obligatoire*, Louvain, mémoire de licence en histoire, UCL, 1971.

70. Cfr *Le Peuple*, 9-12 septembre 1913 ; 2, 15, 20, 30, 31 octobre 1913 ; 5, 7, 30 novembre 1913 ; 6-25 février 1914 ; 11 mars 1914.

71. Emile Royer, Emile Vandervelde à la Chambre, séances du 15-17 octobre et 4 novembre 1913, in *AP, Ch.*, session 1913 (29 mai-7 novembre), p. 2511-2514 et 2679-2691. Eugène Berloz, Léon Troclet, Modeste Terwagne à la Chambre, séances du 19, 20 et 21 novembre 1913, in *AP, Ch.*, session 1913-1914 (11 novembre 1913-8 mai 1914), p. 50-51, 79-89 et 95-101.

72. Conseil général, séances du 1, 8, 13, 22, 24, 26, 29 octobre, 26 novembre, 2 décembre 1913 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 4 : 1911-1913) ; *Rapports présentés au XXIX^e Congrès annuel les 13 et 14 avril 1914*, Bruxelles, 1914, p. 19-20 et 105-106.

pilier libéral⁷³. Du reste, les élites libérales et socialistes s'efforcent peu à peu, dans un but essentiellement électoral, de détacher leur formation politique de tout anticléricalisme sectaire.

...OU L'ÉPOQUE DU TRIOMPHE DE LA DOCTRINE D'ERFURT ?

Depuis les années 1890, quelques cadres du POB tentent de modérer l'anticléricalisme traditionnel du socialisme, tout en accentuant la politique de classe du parti, ceci principalement afin de ne pas s'aliéner le monde ouvrier chrétien. Dès 1892-1893, Jean Volders, rejoint plus tard par Emile Vandervelde, se prononce clairement, aux cours des réunions du Conseil général du POB⁷⁴, pour la formation d'une sorte de « bloc progressiste » favorable au SU, regroupant indistinctement les socialistes, les libéraux radicaux et la jeune démocratie chrétienne, qui se développe peu à peu en Belgique, surtout après la publication, par le pape Léon XIII, le 15 mai 1891, de l'encyclique *Rerum Novarum*⁷⁵. De même, des critiques s'élèvent aux cours du Congrès de Bruxelles (1893) contre la tentative, menée par un certain Seffers, d'introduire des propos antireligieux dans le programme d'émancipation socio-politique du POB. L'amendement Seffers est repoussé par Mortelmans, Volders et Vandervelde, non seulement pour des raisons de principe, — « le collectivisme ne présente aucune incompatibilité avec une thèse religieuse » —, mais également pour des raisons électorales, « n'éloignons pas les ouvriers catholiques »⁷⁶. Enfin, depuis l'entrée des socialistes au Parlement (1894), toute une série d'articles du *Peuple* fustigent la propagande antireligieuse menée par certains

73. ELS WITTE, « De specificiteit van het 'verzuilingsproces' langs vrijzinnige zijde. De inbreng van de historische dimensie », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1982 (XIII) n° 1, p. 23-58 ; JEFFREY TYSSSENS, « L'organisation de la laïcité en Belgique », in *Pluralisme religieux...*, p. 56-69 ; JEFFREY TYSSSENS & ELS WITTE, *De Vrijzinnige traditie in België. Van getolereerde tegencultuur tot erkende levensbeschouwing*, Bruxelles, 1996, p. 145-149.

74. Conseil général, séances du 19 juin et du 16 octobre 1892 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 1 : 1892-1894).

75. Cfr notamment EMMANUEL GÉRARD & PAUL WYNANTS (dir.), *Le mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, 2 vol., Louvain, 1994.

76. POB. *Compte rendu du Congrès extraordinaire...*, 1894, p. 7-8.

socialistes. Ce « militantisme maladroit » a pour conséquence désastreuse d'effrayer l'électorat ouvrier resté pratiquant, surtout dans les campagnes flamandes, où le *Belgische Boerenbond* commence, lui, à bien s'implanter : « Il me semble que l'on oublie, surtout dans les grands centres, que le parti ouvrier est un parti de classe, nullement antireligieux. Les parades des libres penseurs exploitées contre nous aux moments propices, nous font du tort dans les campagnes où une grande tolérance est de rigueur »⁷⁷.

Ces socialistes se servent de la doctrine d'Erfurt (1891) du parti social-démocrate allemand (*SPD*), qui proclame « la religion affaire privée », (« *private sache* »), pour affirmer que le POB est avant tout un parti de classe, luttant prioritairement pour le relèvement socio-économique de tous les travailleurs, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses. Au tournant du siècle, c'est plus particulièrement Emile Vandervelde qui se charge de vulgariser la doctrine d'Erfurt parmi les socialistes belges⁷⁸, en insistant principalement sur deux grands principes.

D'une part, le POB ne doit surtout pas verser dans une politique sectaire et vexatoire à l'égard de la religion, ni même s'occuper de questions métaphysiques, mais il doit plutôt s'efforcer de garantir à tous ses adhérents le respect de leur conviction intime, la foi ne relevant plus que du seul domaine de la conscience individuelle, du for intérieur de chacun. Le POB, centré sur l'émancipation économique de tous les travailleurs, doit surtout chercher à réaliser « l'union du prolétariat », afin de hâter la libération de la classe ouvrière⁷⁹. Aussi, Vandervelde condamne-t-il fermement les déclamations antireligieuses professées par de nombreux socialistes et s'en prend-t-il plus particulièrement à « l'art

77. *Le Peuple*, 10 janvier 1897. Cfr aussi *Le Peuple*, 27 septembre 1895 ; 18 juillet 1896 ; 7 août 1898.

78. Cfr EMILE VANDERVELDE, *Le parti ouvrier et la religion*, Bruxelles, 1898 et ID., *Essais socialistes. L'alcoolisme, la religion, l'art*, Paris, 1906, p. 103-183. Sur cette doctrine, voir PHILIPPE MOUREAUX, « Le socialisme et la laïcité », in *1885-1985...*, p. 234-239 ; JEFFREY TYSSSENS, *Strijdpunt...*, p. 86-91 ; BAUDOUIN GROESSENS, « Vandervelde et la religion », in *Réflexions. La Revue de l'IEV*, déc. 1998, p. 18-20.

79. Aussi Vandervelde a-t-il « ... la conviction profonde que les pauvres, faisant trêve à leurs questions religieuses, n'hésiteront pas à se ranger derrière les drapeaux d'un parti, qui représente tous les opprimés sans distinction de culte, dont le programme ne porte aucune atteinte à leur conscience et leur garantit des réformes matérielles, que le socialisme est seul à même de réaliser » (*Le Peuple*, 24 octobre 1895).

d'embêter les curés » pratiqué par certains intellectuels radicaux passés au socialisme : « Grattez les socialistes et, trop souvent, en dépit des programmes et des déclarations de principe, vous trouverez l'anticlérical à l'ancienne mode, avec les traditions, les habitudes d'esprit, les arguments et les procédés qui caractérisent la bourgeoisie radicale (...). Ce n'est pas en embêtant les curés, en interdisant les processions, en défendant aux prêtres de porter la soutane, que l'on facilitera l'union des travailleurs et que l'on contribuera à faire du XX^e siècle, le siècle de la révolution sociale »⁸⁰. De même, Vandervelde se prononce nettement en faveur d'une séparation entre le Parti ouvrier belge et les associations de libre pensée, dont le militantisme plutôt antireligieux heurte la foi des ouvriers chrétiens⁸¹.

D'autre part, cette doctrine implique nécessairement une séparation totale entre les Églises et l'État, entre la sphère privée et la sphère publique : si les croyances sont ramenées à une « affaire de conscience », la société civile et la vie publique ne doivent pas en être affectées. Aussi, Vandervelde plaide-t-il en faveur de la suppression du budget des cultes et en faveur de la laïcisation des services publics. En outre, pour garantir le libre exercice des cultes, le « patron » du POB se prononce également pour la personnification civile des Églises. Or, selon Vandervelde, l'Église catholique n'entend pas se cantonner dans la seule sphère privée, spirituelle, mais elle prétend également étendre son magistère dans les domaines socio-politiques, en s'alliant à tous les pouvoirs établis et en prêchant aux ouvriers la résignation à leur sort : « L'Église romaine, sous prétexte de régler la foi et les mœurs, empiète sur le domaine politique et social, et, au service de tous les pouvoirs établis, constitue, dans tous les pays, une force redoutable de conservation et de domination »⁸².

80. EMILE VANDERVELDE, *Essais...*, p. 157-158.

81. « ...la propagande dite rationaliste, doit être faite, non par les partis socialistes, mais par des groupes distincts, agissant dans la plénitude de leur indépendance et, aussi, de leur responsabilité (...). A tous les points de vue donc, il vaudrait mieux que le socialisme et la libre pensée restent choses distinctes » (*Idem*, p. 165).

82. LOUIS BERTRAND & EMILE VANDERVELDE, *Les socialistes dans le récent débat scolaire...*, p. 63. Il y a donc, selon Vandervelde, une incompatibilité entre le socialisme, qui préconise une réduction des inégalités sociales, et l'Église catholique, qui « affirme, au contraire, que ces inégalités sont voulues par Dieu et sont la conséquence inéluctable du péché originel » (EMILE VANDERVELDE, *Essais...*, p. 154).

Aussi, Vandervelde conçoit-il un « anticléricalisme socialiste » qui consiste à combattre, « non pas le sentiment religieux au sens large, mais les religions d'autorité, les formes despotiques du sentiment religieux, par la suppression des inégalités politiques et sociales dont elles sont le reflet »⁸³. Du reste, Vandervelde envisage encore le maintien d'une certaine forme de sentiment religieux au sein de la démocratie socialiste, expurgé toutefois de tout caractère autoritaire et dogmatique. Dans la société future, les hommes se partageront encore entre croyants, agnostiques et athées; seulement l'espace public s'organisera sans référence à un absolu transcendantal.

Depuis l'introduction de la représentation proportionnelle (1899), les partisans et les adversaires d'une modération de l'anticléricalisme s'affrontent de plus en plus ouvertement au sein du POB. Bien souvent, ce clivage en recoupe un autre, opposant, depuis 1894, une droite favorable aux alliances avec les libéraux, à une gauche qui ne désire pas en entendre parler⁸⁴. Ainsi, au Congrès du 2 mai 1902, des militants furieux, avec à leur tête Jules Destrée, attribuent l'échec de la grève d'avril 1902 à la politique de rapprochement anticlérical avec les libéraux⁸⁵. Quelques semaines plus tôt, au Conseil général du 22 avril 1902, quelques socialistes wallons s'en étaient même pris personnellement à Vandervelde, l'accusant d'avoir abandonné la grève sous la pression de ses « amis industriels », qu'il côtoie au sein des loges⁸⁶. Le 8 juin 1902, le Congrès de la Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs réagit à ces propos, en exhortant les socialistes libres penseurs à accentuer le militantisme anticlérical du POB⁸⁷. Face à ces

83. *Idem*, p. 158.

84. En réalité, si la question de l'entente avec les libéraux est soulevée par la plupart des Congrès de 1894 à 1899, les alliances électorales sont cependant limitées à quelques arrondissements : Liège et Gand (1894) ; Namur et Dinant (1896) ; Alost, Waremmes, Huy et Gand (1898) ; cfr MARCEL LIEBMAN, *Les socialistes belges...*, p. 123-129.

85. *POB. Comptes rendus des Congrès annuel et extraordinaire tenus à la Maison du Peuple de Bruxelles, les 30, 31 mars 1902 et 4 mai 1902*, Bruxelles, 1902, p. 88-123.

86. La réponse de Vandervelde fut cinglante : « Je ne suis entré dans la loge que pour faire de la propagande socialiste et ceux qui disent que celle-ci intervient dans les affaires intérieures du PO prouvent qu'ils ne connaissent rien de la Franc-Maçonnerie », Conseil général, séance du 22 avril 1902 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 2 : 1898-1904).

87. *Le Journal de Charleroi*, 16 juin 1902.

déclarations, Anseele et Vandervelde interdisent, lors du Conseil général du 18 juin 1902, toute propagande socialiste « antireligieuse ». Hector Denis, soutenu par quelques socialistes wallons (Trochet, Conreur, Hénault et Berloz)⁸⁸, réplique, au Conseil général du 25 juin, en insistant sur la nécessité de combattre l'Église catholique, principal obstacle, selon lui, à l'émancipation de la classe ouvrière. Pour lutter contre l'Église, Denis préconise le développement d'un enseignement purement scientifique, d'une morale sociale et des institutions socio-économiques du POB : « L'Église s'est emparée de la direction morale et intellectuelle du pays. La lutte contre elle est nécessaire, inévitable. Nous gravitons vers la théocratie. C'est un danger qu'il importe de combattre avec énergie. Pour cela, quels sont les moyens les plus efficaces ? Il faut se servir de la science, opposer notre morale à celle de l'Église, développer nos institutions économiques (...). Ajourner l'élimination de la religion après la victoire économique, c'est tourner dans un cercle vicieux, car il existe entre ces deux facteurs de l'émancipation humaine, une corrélation étroite (...). Il faut ruiner la puissance de l'Église... »⁸⁹.

Prenant ensuite la parole, Vandervelde entend maintenir le parti dans les voies tracées par la doctrine d'Erfurt, afin de ne pas dépendre des libéraux : « Notre attitude vis-à-vis de l'Église doit rester ce qu'elle a toujours été. Il faut surtout attirer l'attention sur le côté social du cléricalisme, sur l'esprit hiérarchique, sur les inégalités sociales dont il s'est fait le défenseur, mais il serait dangereux de donner le pas aux questions anticléricales, ce qui nous mènerait aux alliances avec les libéraux. Or, il importe pour le moment de se libérer de tout contact avec les libéraux (...). Il nous faut mener une campagne exclusivement et foncièrement socialiste »⁹⁰.

Au Congrès d'avril 1903, Vandervelde et Destrée plaident en faveur d'une politique strictement socialiste, tandis que Dewinne et Trochet défendent les alliances anticléricales avec les libéraux⁹¹. De

88. « Berloz et Hénault (...) comprennent que dans les Flandres on ne fasse pas de propagande antireligieuse, mais en Wallonie, cela est très utile ». Conseil général, séance du 18 juin 1902 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 2 : 1898-1904).

89. Conseil général, séance du 25 juin 1902, in *Ibidem*.

90. *Ibidem*.

91. *Compte rendu du XVIII^e Congrès annuel tenu à la Maison du Peuple de Bruxelles les 12 et 13 avril 1903*, Bruxelles, 1903, p. 20-36. Dewinne se

même, en septembre 1903 et en juin 1904, plusieurs membres du Conseil général, Maroille, De Brouckère et Anseele, souhaitent voir le POB abandonner toute collaboration avec les libéraux, pour se centrer davantage sur la lutte des classes et sur la réalisation de son programme de réformes sociales. Au cours de ces mêmes réunions, Denis et Dewinne préconisent, au contraire, la constitution d'un « front » libéral-socialiste, capable de lutter, non seulement contre « l'essor du cléricanisme », mais également pour l'obtention du SU. Le Conseil général tranche, le 22 juin 1904, au désavantage de Denis et Dewinne, en estimant « que le PO doit poursuivre une propagande exclusivement socialiste »⁹². Mais, au Congrès de 1905, le parti accepte les alliances avec les libéraux, dans la mesure où le programme du POB est intégralement respecté⁹³. Aussi, aux élections de 1906, les socialistes et les libéraux concluent-ils des cartels dans douze arrondissements. Néanmoins, la gauche contre-attaque au Congrès de 1907 : les alliances doivent garder un caractère exceptionnel, le POB devant avant tout mener une politique de classe⁹⁴. Les tensions ne sont pas pour autant surmontées. Elles réapparaissent au Conseil général du 11 décembre 1907, avec la question de savoir si le POB se ferait officiellement représenter au « Congrès anticlérical » organisé, le jour de Noël, par la Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs. Bien entendu, Denis et Conreur comptent, au nom de « l'union étroite existant entre le socialisme et la libre pensée », sur une présence massive d'organisations socialistes, mais le Conseil général juge plus prudent de laisser aux membres du parti la possibilité d'adhérer au Congrès à titre individuel, « le PO restant seul maître de sa tactique politique »⁹⁵.

livra à un vibrant plaidoyer en faveur de la lutte anticléricale du POB : « En Belgique, il est impossible de séparer le socialisme et l'anticléricalisme. La religion y est devenue le plus ferme soutien de la réaction bourgeoise. Le cléricanisme, c'est ici le capitalisme avec quelques ans de plus : deux mille ans de propagation et de domination (Appl.). Vous y viendrez tous à la lutte anticléricale... » (*Idem*, p. 31).

92. Conseil général, séances du 11 septembre 1903, du 2 juin 1904, du 15 juin 1904, du 22 juin 1904 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 2 : 1898-1904).

93. *POB. Comptes rendus des Congrès du Parti Ouvrier de 1904, 1905 et 1906*, Bruxelles, 1907, p. 5-6.

94. *Le Peuple*, 3 avril 1907.

95. Conseil général, séance du 11 décembre 1907 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 3 : 1904-1911).

Au cours des années 1908-1912, les adeptes d'une modération de l'anticlérisme sont de moins en moins nombreux et ont de plus en plus de mal à se faire entendre au sein du POB, au fur et à mesure de la réduction de la majorité catholique (à huit sièges en 1908 et à six sièges en 1910) et de la généralisation des alliances électorales libérales-socialistes. Néanmoins, la gauche marxiste ne désarme pas. Pendant la polémique sur le ministérialisme, qui fait rage au sein du POB en 1909-1910, celle-ci se montre particulièrement hostile à toute participation socialiste à un gouvernement « bourgeois » avec les libéraux. Cette gauche marxiste, regroupée autour de Louis De Brouckère et d'Henri De Man, localisée dans les Fédérations de Bruxelles, d'Anvers et, dans une moindre mesure, de Liège, dénonce continuellement le rapprochement socialiste-libéral, notamment au niveau parlementaire. Ce rapprochement est non seulement contraire au principe de la lutte des classes mais, en outre, il menace l'indépendance du POB. Dans la critique que De Brouckère fait paraître avec De Man, en mars 1911, dans la revue du SPD, *Die Neue Zeit*, il s'en prend plus particulièrement au fondement de cette politique de collaboration de classe, « l'anticlérisme vulgaire » du POB. Certes, la religion représente un instrument utilisé par la bourgeoisie, croyante ou non, pour asseoir sa domination sur la classe ouvrière, perpétuant ainsi « l'exploitation de l'homme par l'homme », mais l'anticlérisme détourne le POB de son seul et unique combat : l'avènement d'un « pouvoir socialiste [qui] s'érigerait sur les ruines de l'ordre précédent »⁹⁶. Aussi, le POB doit-il avant tout préparer le monde ouvrier belge à la lutte des classes, notamment en mettant sur pied un réseau d'éducation spécifiquement socialiste. Du reste, tel est le but poursuivi par la Centrale d'éducation ouvrière, créée en février 1911 par le POB, et dont les principaux animateurs ne sont autres que Louis De Brouckère et Henri De Man⁹⁷.

96. HENRI DE MAN & LOUIS DE BROUCKÈRE, *Le mouvement ouvrier en Belgique (1911). Un aspect de la lutte des tendances socialistes. Traduit de l'allemand par René Deprez et présenté par Maxime Steinberg*, Bruxelles, 1985, p. 84-98. Cfr aussi MARCEL LIEBMAN, *Les socialistes belges...*, p. 152-159 ; ANDRÉ MOMMEN, *De Belgische werkliedenpartij...*, p. 200-216.

97. Cfr notamment HENRI DE MAN, *Le mouvement d'éducation ouvrière en Belgique*, Bruxelles, 1922, p. 22-24. Voir aussi le travail d'A. DIERICKX, *L'Ecole Ouvrière Supérieure. Un laboratoire d'idées pour le POB*, Bruxelles, 1996, p. 12-16.

Il faudra attendre l'échec du Cartel des Gauches, en juin 1912, et la demande d'affiliation émanant d'organisations chrétiennes, en octobre 1912, pour que les partisans d'une réduction de la lutte anticléricale l'emportent, du moins officiellement. Aux Conseils généraux du 20 novembre et du 11 décembre 1912, Vandervelde se sert de la doctrine d'Erfurt pour plaider en faveur de l'affiliation des groupes chrétiens. Ce que combattent les militants rationalistes présents, notamment les représentants des puissantes Fédérations régionales de Charleroi et du Centre, qui en appellent à la réunion d'un Congrès sur cette question. Denis, polémiquant avec Vandervelde dans *Le Peuple*, va jusqu'à demander, sans succès toutefois, d'ajouter aux statuts du POB un article précisant que « La morale est commune, indépendante de toute croyance religieuse ou métaphysique (...) purement humaine, fondée sur la solidarité et la justice »⁹⁸. Les socialistes wallons préfèrent encore envisager une séparation entre le parti et les sociétés de libre pensée, plutôt que d'admettre l'affiliation des groupes religieux. Vandervelde saisit alors la balle au bond et lance un ultimatum aux libres penseurs : soit le parti accepte toutes les associations philosophiques et religieuses, soit aucune. Un « compromis » apparaît enfin : Jules Des Essarts, le président de l'importante Fédération rationaliste de Charleroi, procédera lui-même à la désaffiliation des sociétés de libre pensée. Cette proposition est entérinée par le Conseil général du 15 janvier 1913; désormais, le POB garantit le respect des convictions à tout individu qui adhère à son programme d'émancipation politique et sociale, mais refuse l'admission en son sein de tout groupement philosophique ou religieux⁹⁹.

Sur le plan scolaire, les partisans de la doctrine d'Erfurt tentent également d'amener le POB à adopter des thèses plus modérées que celles avancées par l'aile anticléricale du parti. Ainsi, si Vandervelde, Destrée et De Brouckère défendent bien les intérêts de l'école publique et laïque — dans la mesure où ces écoles sont dégagées de toute religion révélée —, ils se montrent surtout

98. Cfr EMILE VANDERVELDE, « Libre pensée et socialisme. A propos d'une demande d'affiliation », in *Le Peuple*, 5 décembre 1912 ; HECTOR DENIS, « Le socialisme et les affiliations », in *Le Peuple*, 10 décembre 1912.

99. Bureau, séance du 2 octobre 1912 ; Conseil général, séances du 20 novembre 1912, du 11 décembre 1912, du 8 et du 15 janvier 1913 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 4 : 1911-1919).

soucieux de préserver le principe de la « neutralité scolaire »¹⁰⁰. Au sein des écoles publiques, l'instituteur, s'abstenant de porter atteinte aux convictions religieuses et philosophiques de ses élèves, doit se limiter à dispenser des notions positives. Vandervelde imagine même une « morale indiscutée », proche de celle préconisée par Jules Ferry, principalement constituée des « vérités élémentaires qui sont notre patrimoine commun et qui peuvent par conséquent être enseignées à tous, sans blesser aucune croyance, sans froisser aucune conviction »¹⁰¹. Si ces écoles ne satisfont pas les catholiques, libre à eux de créer des établissements scolaires conformes à leurs exigences; ils trouveront d'ailleurs parmi ces socialistes les principaux garants de la liberté d'enseignement. Mais qu'ils ne demandent pas à la collectivité d'en faire les frais. C'est la doctrine d'Erfurt, impliquant une séparation nette entre les Églises et l'État, qui est appliquée : « Qu'elles [les Églises] instituent, avec leurs ressources, des écoles libres — nous serons d'accord avec elles pour défendre la liberté d'enseignement — mais qu'elles restent en dehors des écoles publiques »¹⁰².

Voilà à quoi s'en tiennent, devant leur base, Vandervelde, Destrée et Huysmans. Mais, à la Chambre, force est de constater que Vandervelde avance, à partir de 1913, des propos plus conciliants encore. Ainsi, le 4 novembre 1913, au cours des discussions sur le projet de loi Poulet, le leader socialiste reconnaît qu'entre la théorie et la pratique, il y a une marge : en réalité, la majorité des élèves fréquentant les écoles publiques suivent le cours de religion catholique. Aussi, à son avis, si un gouvernement socialiste arrivait au pouvoir, il laisserait aux communes la possibilité d'inscrire la religion au programme des cours obligatoires, à condition toutefois que le droit des non-croyants soit sauvegardé par la création d'un cours de morale non confessionnelle. Vandervelde dépose même un amendement à la loi Poulet, tendant à instituer un « cours spécial d'éducation et de lecture morale » pour les élèves dispensés de l'instruction religieuse. Sur le plan des subsides, Vandervelde estime également que les écoles libres attirent au moins la moitié de la population scolaire.

100. Cfr JULES DESTREE, « La Question scolaire, question sociale », in *Semaines*, Bruxelles, 1913, p. 319-329 ; LOUIS DE BROUCKÈRE, « L'école publique », in *Œuvres Choisies*, t. 3 : *l'Éducateur*, Bruxelles, 1962, p. 434-435.

101. LOUIS BERTRAND & EMILE VANDERVELDE, *Les socialistes dans le récent débat scolaire...*, p. 42.

102. EMILE VANDERVELDE, *Le parti ouvrier et la religion...*, p. 11.

Un gouvernement socialiste ne supprimerait donc pas l'octroi de subsides aux écoles catholiques, moyennant toutefois de sérieuses garanties (organisation de l'inspection, contrôle du programme, délivrance des diplômes d'instituteurs par un jury d'État...) : « ...il faudrait, si un gouvernement de Gauche arrivait au pouvoir, qu'il laissât les communes libres d'inscrire la religion au programme de l'enseignement communal, mais à condition que le droit des dissidents soit absolument sauvegardé et qu'aucune pression ne soit imposée à leur conscience (...). Je le dis en toute sincérité, en mon nom personnel et au risque même de froisser les convictions de certains de nos amis : j'ai la conviction que si un gouvernement de Gauche arrivait au pouvoir, il ne supprimerait pas les subsides, qui sont actuellement accordés par l'État aux écoles adoptées et adoptables. Seulement, il prendrait les garanties que, pour le moment, vous vous refusez à concéder... »¹⁰³.

Ces déclarations d'apaisement, qui modèrent nettement le programme scolaire des Gauches, ne sont certes pas partagées par toutes les élites socialistes, encore moins par la base militante; elles n'engagent encore que Vandervelde. Néanmoins, ce discours semble annoncer la politique de pacification scolaire menée, au sortir de la Première Guerre mondiale, par des socialistes comme Jules Destrée et Camille Huysmans et qui, à peu de choses près, consistera à accepter les subventions publiques en échange d'un contrôle de leur octroi et du respect d'une « trêve » dans ce domaine¹⁰⁴. Bientôt, certains dirigeants socialistes tenteront de dépasser le clivage philosophique, de mettre un terme à la vieille querelle politico-scolaire, non seulement pour se consacrer essentiellement à une politique de réformes démocratiques et sociales, mais également dans le but d'attirer l'électorat ouvrier chrétien au sein du POB. Bien sûr, les laïques et les catholiques ne sont pas encore disposés à conclure un quelconque « pacte

103. Emile Vandervelde à la Chambre, le 4 novembre 1913, in *AP, Ch.*, session 1913-1914, p. 2689.

104. Cfr HERVÉ HASQUIN, « Jules Destrée et la paix scolaire. Aux origines des démêlés du socialisme avec les associations laïques », in *Problèmes d'histoire du christianisme*, 1980 (IX), p. 189-208 ; ROEL DE GROOF & JEFFREY TYSENS, « De partiële pacificatie van de schoolkwestie in het politiek compromisproces na de Eerste Wereldoorlog (1918-1919) », in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1988 (LXVI) n° 2, p. 268-295 ; ROEL DE GROOF, « Het onderwijsbeleid van Jules Destrée als deelproject van de schoolpolitieke compromisvorming (1919-1921) », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1989 (XX) n° 1-2, p. 141-180 ; JEFFREY TYSENS, *Strijdpunt of pasmunt ? ...*, p. 94-110.

scolaire ». Cependant, les mécanismes de décisions consensuelles propres à la « démocratie de pacification » semblent se mettre progressivement en place au cours du lent processus d'élargissement du droit de vote (1893-1919). Les députés socialistes, de mieux en mieux intégrés au sein de la démocratie parlementaire, ne se montrent-ils pas prêts, à la veille de la Première Guerre mondiale, à négocier avec les élites d'autres piliers des droits politiques et sociaux en faveur de la classe ouvrière, voire même, à entrer au sein d'un gouvernement ?

*
* *

Quoi qu'il en soit, cette politique d'ouverture pluraliste menée par quelques élites socialistes se heurte constamment à une aile anticléricale bien présente au sein du POB; celle-ci est épaulée par les principaux groupes de pression laïques, principalement par la Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs.

Au sein du POB, de nombreux socialistes luttent vigoureusement contre la politique de modération anticléricale¹⁰⁵ : ceux-ci démontrent que la religion catholique, loin d'être devenue une « affaire privée », est plus que jamais l'alliée du capitalisme et l'ennemie héréditaire du socialisme, et qu'il faut la combattre par tous les moyens. De même, ces socialistes s'efforcent de maintenir le POB dans une ligne doctrinale pure et dure en matière scolaire. Ils se montrent irréductiblement opposés à l'octroi de subsides aux écoles libres, chauds partisans de l'école officielle, sinon d'un monopole de l'État pour certains, enfin, ils dénoncent également le « vide » de la neutralité scolaire. Ces propos sont tenus par la vieille génération internationaliste et rationaliste, dont l'anticléricanisme vigoureux est considéré par beaucoup comme dépassé. Les syndicats enseignants, la Fédération socialiste des Instituteurs de Belgique de 1893-1896, puis, à partir de 1912, la Centrale nationale du Personnel enseignant socialiste, sont quant à eux

105. Cfr notamment Conseil général, séances du 18 et du 25 juin 1902, du 2 et du 15 juin 1904 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 2 : 1898-1904) ; séances du 11 décembre 1907, du 19 février 1908, du 11 mars 1909 (IEV, *Conseils généraux et bureaux du POB*, t. 3 : 1904-1911). Voir également WALTER FERNANDEZ [JULES DES ESSARTS], *Socialisme et religion. Thèse : la religion n'est pas 'affaire privée'. Pourquoi ?*, La Louvière, 1909.

surtout soucieux de préserver les intérêts de l'école publique¹⁰⁶. Enfin, certaines Fédérations wallonnes, comme la Fédération de Charleroi¹⁰⁷, se montrent particulièrement critiques envers la doctrine d'Erfurt.

Cette politique visant à détacher le POB de tout militantisme anticlérical préoccupe surtout les groupes de pression laïques et principalement la libre pensée, qui perd là son principal relais politique, entamant même une période de crise latente dès le début du XX^e siècle. À titre de représailles, la Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs convie ses membres à ne plus voter désormais que pour les socialistes restés libres penseurs. Avec l'accentuation des tensions entre les députés socialistes et les sociétés de libre pensée, la Fédération nationale invite également ses affiliés, dès le mois de décembre 1912, à ne plus s'occuper que de propagande rationaliste, quitte à ce que, à titre individuel, ceux-ci continuent à combattre pour l'émancipation sociale au sein des syndicats et des partis de gauche. Réduite à la seule lutte anticléricale, la Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs évolue au cours de cette période, sous la conduite d'Eugène Hins, vers un militantisme de plus en plus antireligieux, diffusé notamment dans de nouvelles publications comme *La Jeunesse Laïque*, *La Pensée*, la *Bibliothèque de la Pensée* et la *Bibliothèque de la Propagande*¹⁰⁸.

La maçonnerie, moins fréquentée par les socialistes que la libre pensée, semble, elle aussi, subir le contrecoup de la division des Gauches. Depuis 1884, de multiples dissensions d'ordre politique ou philosophique opposent les maçons entre eux, provoquant par exemple une scission au sein des Amis philanthropes en 1895. Ces dissensions forcent le Grand Orient de Belgique à adopter, en 1894, le principe — déjà appliqué en 1893 au sein de la loge liégeoise la Parfaite Intelligence et l'Étoile réunies — selon lequel les discussions politiques ne peuvent plus être suivies d'un vote. Mais cela ne permet visiblement pas aux divergences de disparaître. En mars 1909 encore, Vandervelde, au

106. MAURICE DE VROEDE, *Bijdragen...*, t. 3 : *De periodieken, 1896-1914*, Gand/Louvain, 1976, t. 2, p. 1723-1726.

107. ANNE MORELLI, « Libre pensée et socialisme dans le *Journal de Charleroi* », in *Laïcité et classes sociales. 1789-1945. Hommage à John Bartier*, Bruxelles, 1993, p. 67-79.

108. Cfr ELS WITTE, « De Belgische vrijdenkersorganisaties... », p. 156-158 ; MARC MAYNE, *Eugène Hins...*, p. 239-244.

cours de la tenue de son atelier des Amis philanthropes, déplore la mésentente régnant entre maçons socialistes et libéraux¹⁰⁹. En outre, il faut également souligner que l'accroissement du nombre d'électeurs suscité par l'élargissement du droit de vote (en 1893), ne peut qu'amoindrir le rôle politique joué par la maçonnerie belge sous le régime censitaire. Autrement dit, cette période marque bien le déclin, sinon la fin, de ce que Fernand Clément a appelé, dans son ouvrage consacré à la Franc-Maçonnerie belge, la « phase politique » de la Franc-Maçonnerie¹¹⁰.

C'est la Ligue de l'Enseignement qui semble le moins subir l'éloignement entre les socialistes et les libéraux. Encore que, le 17 janvier 1895, au cours d'une assemblée générale particulièrement mouvementée, la Ligue expulse tous les socialistes de son conseil général. L'enjeu, comme l'a compris Emile Vandervelde, est de taille : « Il s'agit d'une question de principe, faut-il empêcher les socialistes de concourir comme ils l'ont fait jusqu'ici, avec les radicaux et les libéraux modérés, à la défense de l'enseignement laïque ? »¹¹¹. Ce climat de suspicion contribue nettement à la défection de nombreux membres, ainsi qu'à l'amoindrissement de l'influence de la Ligue. Ce n'est qu'en 1904, date à laquelle la Ligue unit son destin à celui de l'Union nationale pour la Défense de l'Enseignement public, au sein de laquelle militent des socialistes, qu'elle retrouve sa vitalité.

CONCLUSION

L'anticléricalisme du POB au tournant du siècle trouve son origine dans les liens patiemment tissés tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle entre le socialisme et la libre pensée et, dans une moindre mesure, entre le socialisme et le libéralisme radical. Pendant toute cette période, les socialistes belges tiennent la lutte contre l'Église catholique — qu'ils réduisent à un bastion de l'ordre établi et à une alliée du capitalisme — comme un complément

109. ROGER DESMED, « La Franc-Maçonnerie belge et la laïcisation de l'enseignement... », p. 222.

110. FERNAND CLÉMENT, *Histoire de la Franc-Maçonnerie belge...*, t. 2, p. 106-110 ; JEFFREY TYSENS, « Politisation et dépolitisation... », p. 20-22.

111. *Compte rendu de l'assemblée générale de la Ligue du 17 janvier 1895*, in *L'Etoile belge*, 17 janvier 1895.

indispensable à tout mouvement de libération sociale. Cette connexion entre le militantisme anticlérical et le militantisme socialiste est encore renforcée au cours des années 1884-1894, par la présence des catholiques au pouvoir et par le rapprochement opéré entre les socialistes et les libéraux radicaux, notamment à travers les différents groupes de pression laïques (Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs, Franc-Maçonnerie et Ligue de l'Enseignement). Cette « osmose » range les socialistes belges, à l'aube du XX^e siècle, parmi les principaux partisans, avec les libéraux, d'un espace public dégagé de toute référence religieuse : le POB réclame, au nom de l'autonomie de la conscience individuelle, une séparation totale entre les Églises et l'État, entre la sphère privée, où s'expriment les convictions personnelles, et la sphère publique, où se définit la règle collective. Ceci implique, dans le domaine scolaire, une laïcisation complète des écoles officielles et une suppression des subventions publiques accordées aux écoles libres. Cette « laïcité » fait néanmoins l'objet de deux interprétations contraires au sein du POB. Schématiquement, on peut déceler, avec plus ou moins de netteté, deux sensibilités antagonistes.

La première de ces deux tendances par ordre d'apparition, et la plus militante, ne se contente pas de réclamer une laïcisation de la vie publique, mais lutte également pour la réduction et/ou la suppression du sentiment religieux. Professant un agnosticisme ou un athéisme nettement antireligieux, ces socialistes, membres de sociétés de libre pensée, sont persuadés que l'entrée de l'humanité dans l'ère de la « modernité » et de la démocratie, est subordonnée à un affranchissement total de l'individu à l'égard de toutes vérités révélées. Du reste, à leurs yeux, l'homme n'en est pas moins capable d'arrêter lui-même ses propres fins éthiques, sans recourir à une quelconque autorité transcendante, mais en se servant uniquement de sa raison autonome et de la science positive. À la religion catholique, témoin d'un âge révolu, s'opposera désormais une « morale laïque », érigée en véritable contre-mythe d'inspiration rationaliste et positiviste. Certains de ces socialistes ne reculeront d'ailleurs pas devant la création d'écoles libres dispensant un enseignement philosophiquement engagé. Au sein du POB, cette tendance « laïciste » tente continuellement d'accentuer la lutte anticléricale, critique toute modération de la politique scolaire et préconise la constitution d'un « bloc des Gauches », regroupant indistinctement les socialistes et les libéraux. Au point de vue sociologique, cette « laïcité combative » est l'expression d'intellectuels radicaux passés au socialisme vers 1860, de

nombreux militants membres de sociétés de libre pensée et de quelques instituteurs affiliés à des syndicats enseignants.

La deuxième tendance, apparue suite au développement de la démocratie chrétienne dans les années 1890 et qui s'est progressivement renforcée au cours de l'extension du droit de vote (1893-1919), s'efforce d'éloigner peu à peu le POB de tout anticléricalisme par trop affirmé, ceci principalement afin de ne pas s'aliéner l'électorat ouvrier chrétien. Les cadres parlementaires composant la majeure partie de cette tendance n'en sont pas moins attachés au fondement de la laïcité : ils se servent de la doctrine d'Erfurt des sociaux-démocrates allemands, qui proclame la « religion affaire privée », pour lutter contre toute forme de « cléricisme », de confusion entre les ordres spirituel et temporel. Seulement, ils s'en tiennent à réclamer une séparation entre la société ecclésiale et la société séculière et ne s'en prennent pas au sentiment religieux en tant que tel. Au contraire, la doctrine d'Erfurt suppose également que le POB respecte les convictions « privées » de chacun de ses membres : le POB est avant tout un parti de classe, luttant prioritairement pour le relèvement socio-économique de tous les ouvriers, que ceux-ci soient croyants ou non. Aussi, ces socialistes provoqueront-ils incidemment la séparation entre le POB et les sociétés de libre pensée et, dans le domaine scolaire, affirmeront-ils la neutralité des écoles publiques, les instituteurs devant se borner à enseigner des notions positives et une morale indiscutée, respectueuse des convictions de chacun. Vandervelde franchira une étape de plus dans la voie des concessions, en acceptant plus ou moins ouvertement, à la veille de la Première Guerre mondiale, les subventions publiques au profit des écoles libres, en échange de garanties sérieuses. Par sa volonté de dépasser le clivage confessionnel, Vandervelde annonce le processus de pacification scolaire qui se mettra peu à peu en place avec l'avènement du suffrage universel pur et simple (1919). Désormais, quelques leaders socialistes s'efforceront de mener à bien une politique visant essentiellement à améliorer le « bien-être général » de la classe ouvrière, tout en s'évertuant à attirer les ouvriers chrétiens dans une perspective « travailliste ». Ainsi, lentement, les socialistes se préparent à lancer de récurrents appels au « rassemblement des forces progressistes »¹¹² !

112. HERVÉ HASQUIN, « Les partis politiques en Belgique : les clivages confessionnels en voie de disparition », in *Histoire de la laïcité...*, p. 245-255 ; *Le rassemblement des progressistes, 1944-1976*, Bruxelles, 1999.